

Notre Evêque nous parle.	319
<ul style="list-style-type: none"> - Note sur les deux fascicules (Catéchuménat des adultes - Motu proprio « Summorum Pontificum »). - Agenda de Mgr Léonard. 	
COMMUNICATIONS OFFICIELLES	328
<ul style="list-style-type: none"> Confirmations - Agenda de Mgr Warin - Intentions de prière - Ordinations diaconales - RCF - Croisade Eucharistique - Secteurs - Nominations - Prêtres défunts - Orgue - Fabriques d'église (Salaires, SIMIM) - Nouvelles structures des médias. 	
ANNIVERSAIRES	341
<ul style="list-style-type: none"> Le Carmel en Belgique - Saint-André à Kigali (Rwanda). 	
RENCONTRES SEPTEMBRE - OCTOBRE	346
<ul style="list-style-type: none"> Chants à Floreffe - Route Saint-Benoît - Journée Médias et Culture - Fête de la Foi à Maredsous - Refus de la Misère - Mission Universelle (+ Formations théologiques en RDC). 	
COMMUNICATIONS DIVERSES	353
<ul style="list-style-type: none"> - de l'enseignement : diaconat et tâche des professeurs de religion. - Commissions : Pastorale œcuménique - Pastorale des personnes handicapées. - des Services : Pèlerinages - Mouvement des Acolytes. 	
AU CALENDRIER	359
<ul style="list-style-type: none"> - Sur les ondes en septembre - Aux Sanctuaires de Beauraing (sept. - oct. - nov.). - Activités spirituelles. 	
FORMATION CULTURE	364
<ul style="list-style-type: none"> - Cardinal Danneels : Le rite. - Livres - Revues disponibles à la Bibliothèque du Séminaire - A l'écoute des jeunes Eglises. 	
AGENDA DIOCÉSAIN	375

Notre Évêque nous parle.

De plusieurs côtés, on m'a prié de redire clairement ce que je demande de faire ou de ne pas faire lorsque des personnes baptisées demandent une cérémonie religieuse à l'occasion d'un remariage civil, alors que l'une d'entre elles (ou les deux) est divorcée (sont divorcées) après un mariage sacramentel valide.

Dans l'éditorial du numéro précédent, celui de juin 2007, je me suis contenté d'indiquer le contexte immédiat de ce problème pastoral, tout en renvoyant pour le détail à mon livre: *L'Église vous aime. Un chemin d'espérance pour les séparés, divorcés, remariés*, Paris, Éditions de l'Emmanuel, 1996. Aujourd'hui, j'entre dans le vif de la question, sous son aspect le plus pratique.

Comment accueillir les divorcés lors du remariage civil?

Beaucoup de chrétiens, après l'échec de leur mariage célébré sacramentellement, envisagent une nouvelle union. Le Seigneur, dans l'Évangile, et l'Église, dans son enseignement, éclairent leur conscience en leur déconseillant vivement une telle union. En étant entourés et soutenus, bon nombre pourraient être fidèles, malgré tout, à l'exigence évangélique. La plupart jugent pouvoir passer outre et décident, comme on dit, de « refaire leur vie ». L'Église respecte leur décision, surtout lorsqu'elle est inspirée par le bien des enfants et que tous les devoirs de justice – y compris celui du pardon – à l'égard du conjoint précédent et des enfants ont été remplis.

Il est clair cependant que, par définition, cette nouvelle union ne peut être qu'une union civile et, en aucune manière, une union sacramentelle. En effet, le sacrement de mariage entre baptisés est « signe » de l'union indissoluble entre Dieu et l'Humanité, il est « témoignage » rendu à l'alliance indéfectible entre le Christ et nous tous qui formons son Épouse, l'Église. Comment une nouvelle union avec un nouveau partenaire pourrait-elle être " sacrement " de cette alliance infrangible alors qu'est toujours en vie le conjoint auquel je me suis lié précédemment par le mariage sacramentel? Mais alors comment accueillir les demandes, relativement fréquentes, de célébrations religieuses à l'occasion des nouvelles noces – civiles – de divorcés qui se remarient (ou de célibataires épousant un(e) divorcé(e)?

Bien discerner les diverses demandes

Dans bien des cas – surtout quand il s’agit de catholiques non pratiquants – la demande porte surtout sur une « cérémonie ». L’Église est alors approchée un peu comme un self-service de « fastes religieux » permettant de jouer la marche nuptiale de Mendelssohn et de rassembler un bel album de photos-souvenirs. Souhaits légitimes, sans doute, mais dont on pourra trouver l’exaucement suffisant dans une célébration civile bien préparée, à condition que les municipalités fassent preuve d’imagination pour soigner le côté esthétique et chaleureux de leur « rituel ».

Mais, dans d’autres cas, nombreux également, la demande est inspirée par une vraie motivation religieuse. On a vécu un échec conjugal qui a laissé de profondes blessures. On tente à nouveau sa chance et, parfois, la nouvelle union qui se profile présente des garanties de succès plus solides du fait même qu’on a été instruit par l’expérience précédente. On voudrait dès lors confier cette nouvelle aventure à la protection de Dieu. D’où la demande d’une célébration, d’un « quelque chose » de religieux, d’un rite, fût-il élémentaire, qui soit à la fois une sorte de reconnaissance minimale et une garantie pour l’avenir. Que faire dans ce cas-là?

Refuser les ambiguïtés d’une célébration liturgique

Comme l’écrit courageusement Jean-Paul II, dans son Exhortation apostolique sur la famille *Familiaris Consortio* (§ 84) : « Le respect dû au sacrement de mariage, aux conjoints eux-mêmes et à leurs proches, et aussi à la communauté des fidèles, interdit à tous les pasteurs, pour quelque motif ou sous quelque prétexte que ce soit, même d’ordre pastoral, de célébrer, en faveur de divorcés qui se remarient, des cérémonies d’aucune sorte. Elles donneraient, en effet, l’impression d’une célébration sacramentelle de nouvelles noces valides, et induiraient donc en erreur à propos de l’indissolubilité du mariage contracté valablement ».

C’est pourquoi, reprenant les instructions de mon prédécesseur, Mgr Mathen, et en communion avec mes confrères évêques de par le monde, je demande avec insistance qu’on renonce à toute forme d’accueil pastoral qui pourrait faire croire aux conjoints, à la famille ou à la communauté des fidèles, qu’il s’agit d’un véritable mariage sacramentel, comme, par exemple: la bénédiction des anneaux, un échange de consentement, un cortège à l’église après le mariage civil, un accueil en vêtements liturgiques, etc.

À noter également qu'on ne dissipera pas cette grave ambiguïté par la simple déclaration, au début d'une telle « célébration », qu'il ne s'agit pas du sacrement de mariage. Une telle réserve, en effet, serait mal perçue par le public et aussitôt mise entre parenthèses. La plupart ne retiendront que ceci: « Ils se sont mariés à l'église ... ». Même la pratique consistant à célébrer, à bonne distance du mariage civil, une messe pour les défunts des familles des deux conjoints n'est pas dépourvue d'ambiguïté si elle devient l'occasion déguisée d'un cortège nuptial et d'un accueil public du couple à la sortie de l'église.

Se limiter à l'éventualité d'une prière strictement privée

Est-ce à dire que la nouvelle union civile ne puisse en aucune manière s'accompagner d'un geste de prière? Il me semble qu'une certaine souplesse est permise à certaines conditions. La Bible, en effet, comporte des prières issues du cœur humain en toutes circonstances, même à partir de situations qui ne sont pas exemplaires.

Certains refusent toute forme de prière, même privée, à l'occasion d'un remariage civil, en disant que cela n'a pas de sens de confier à Dieu dans la prière la situation d'adultère permanent dans laquelle on s'engage par le remariage civil. Ils ont pour eux la littéralité des paroles de Jésus déclarant " adultère" quiconque, ayant répudié son conjoint, en épouse un autre ou quiconque épouse une personne répudiée. J'ai même entendu un jour un confrère me dire: "Allez-vous prier avec une personne qui vous annonce qu'elle va faire demain un hold-up risqué, sous le prétexte que cet événement est très important dans sa vie?.." À force d'être excessive, cette rigueur devient insignifiante. Il est clair qu'en contractant une nouvelle union civile on s'écarte gravement du commandement du Seigneur. Mais tout n'est pas négatif pour autant dans cette nouvelle union sur le plan humain, même si elle ne peut être une union sacramentelle. Il y a aussi, dans nombre de cas, des circonstances atténuantes, spécialement lorsque, de manière évidente, un conjoint a été lâchement abandonné par l'autre. Certes, cette circonstance ne supprime pas la validité du mariage sacramentel par lequel on s'était précisément engagé à demeurer fidèle à son conjoint même infidèle, à l'image du Christ. Mais elle constitue bien une circonstance atténuante pour le conjoint abandonné qui veut contracter une nouvelle union civile.

Dans ce cas et d'autres semblables, le prêtre pourra éventuellement, après le dialogue pastoral approprié, participer, en excluant toute forme liturgique, à un moment de prière à la maison (et pas le jour même du

mariage civil). Cette prière aura toujours une dimension pénitentielle et comportera un appel à la miséricorde du Seigneur. La tonalité sera à peu près celle-ci :

« Seigneur, tu connais notre cœur mieux que nous-mêmes. Tu sais combien nous avons souffert au cœur de l'échec qui a marqué notre expérience conjugale antérieure. Tu connais notre responsabilité aux uns et aux autres. Et nous, nous savons qu'en nous engageant dans cette nouvelle union nous avons manqué à ton appel. Oui, nous le reconnaissons, notre union ne peut plus être un signe de ton alliance d'amour irréversible avec nous. Nous te confions donc à la fois notre souffrance, notre faute et notre désir. Car, tels que nous sommes, nous croyons que tu nous aimes et, en retour, à partir de notre situation telle qu'elle est, même si elle n'est pas idéale, nous désirons t'aimer du mieux que nous pouvons. Nous nous confions donc à ta miséricorde et te supplions que notre amour, même s'il ne correspond pas à tes vues sur nous, porte malgré tout du fruit pour ton Église et pour le monde. C'est dans cette humilité du cœur que nous voulons prendre en ton Église la place que tu nous y accordes et assumer à son service les engagements qu'elle nous proposera. »

Dans cet esprit, on pourra retenir l'un ou l'autre texte de la Parole de Dieu afin de soutenir l'espérance en la miséricorde de Dieu (par exemple : Mt 15, 21-28 ou Mc 7, 24-30 ; Lc 7, 36-50 ; Rm 8, 28-39). On pourra formuler quelques intentions de prière pour le foyer, pour les couples éprouvés et pour ceux qui sont dans la joie ainsi que d'autres intentions que chacun pourra formuler librement. On terminera par le " Notre Père".

Toujours allier miséricorde et vérité

Tout ceci pourra paraître très exigeant, et ce l'est. Mais la vérité sur le mariage chrétien est à ce prix. Et le respect de la vérité est la première forme de l'authentique miséricorde. Si l'Église catholique commençait à dire, inspirée par une miséricorde à courte vue: « Tout le monde a droit à l'erreur. Nous allons donner aux couples qui ont échoué une seconde chance de vivre le sacrement de mariage (et puis une troisième ...). Venez, nous allons bénir votre nouvelle union en priant Dieu qu'elle réussisse mieux que la première », dans un premier temps tout le monde applaudirait. On dirait: « Voyez comme l'Église, enfin, est devenue compréhensive et miséricordieuse! ». Mais, dans un second temps, on se morerait les doigts. Que serait-il advenu alors de la vérité apportée solennellement par Jésus concernant le sens originel de l'union de l'homme et de la femme? Et puis, insensiblement, l'Église en viendrait à faire comme la société civile, laquelle

unit et désunit avec une facilité qui fragilise dangereusement l'institution conjugale et témoigne de peu de respect pour la famille. Au lieu d'être le sel de la terre – qui ne doit surtout pas s'affadir! – l'Église calquerait son comportement sur le monde présent, ce que l'Évangile lui demande à tout prix d'éviter (cf. Mt 5, 13 et Rm 12, 2). Et alors, la génération suivante risquerait de juger sévèrement une Église qui, au nom d'une miséricorde infidèle à la vérité, se serait laissé entraîner sur des voies étrangères à l'Évangile et ruineuses pour la famille. Jésus est très strict sur ce point : « Entrez par la porte étroite. Car large et spacieux est le chemin qui mène à la perdition, et il en est beaucoup qui le prennent; mais étroite est la porte et resserré le chemin qui mène à la Vie, et il en est peu qui le trouvent » (Mt7, 13-14).

C'est pourquoi l'Église catholique refuse d'accueillir la proposition qui est faite parfois de dissocier la pratique juridique de l'Église de l'idéal évangélique et, à l'instar de certaines autres communautés chrétiennes, d'établir une sorte de Tribunal d'Église où, au cas par cas, on apprécierait la responsabilité respective des conjoints en difficulté et concéderait – ou refuserait – à l'un ou à l'autre, selon ses mérites, la faculté de contracter une nouvelle union sacramentelle. Outre la difficulté d'une telle pesée des mérites et torts de chacun, comment, dans une telle pratique, la miséricorde de l'Église demeurerait-elle fidèle à la vérité tranchée de l'Évangile?

Multiplier les gestes d'accueil qui respectent la vérité

Par contre, on fera preuve d'imagination pour que, la vérité de l'Évangile étant sauve, les divorcés remariés soient positivement accueillis dans une Église dont ils sont toujours membres à part entière. Même si on n'a pu accompagner leur remariage civil d'aucune célébration liturgique, on veillera à leur réserver un dialogue pastoral de qualité. Lors des célébrations ou des fêtes orientées vers les familles, on aura toujours une attention pour eux en même temps que pour les autres foyers. Lorsque, dans la prière universelle, on prie pour les couples chrétiens, on n'oubliera pas de mentionner à l'occasion les couples de divorcés remariés. On veillera à avoir, de temps en temps, un moment explicite d'accueil pour ces couples qui ont parfois d'autant plus besoin d'être spécialement invités à une rencontre fraternelle qu'ils se sentent en porte-à-faux par rapport aux exigences de Jésus et de son Église. C'est ce qui se fait deux fois par an, dans notre diocèse, à Namur et à Arlon, toujours en ma présence, et avec de très beaux fruits à long terme. Ce sont des journées à faire connaître largement auprès des personnes concernées.

**+ André-Mutien,
Évêque de Namur.**

Note sur les deux fascicules joints à cet envoi.

Un fascicule sur le Catéchuménat des adultes

Le catéchuménat des adultes a commencé à prendre forme dans notre diocèse depuis quelques années. La Commission qui, avec moi, accompagne cette nouvelle réalité d'Église dans notre diocèse fait du bon travail. Elle a préparé un fascicule qui présente le catéchuménat des adultes et fait la clarté sur son contenu. Je demande à toutes les personnes directement impliquées dans la pastorale de lui réserver bon accueil et d'en prendre connaissance.

Plus d'adultes non baptisés demanderaient le baptême si la communauté chrétienne était plus attentive à la situation spirituelle d'hommes et de femmes non baptisés, mais en quête de sens profond à leur vie. Quant aux communautés paroissiales, elles tireront grand profit de l'accompagnement, pendant 16 mois environ, d'adultes se préparant au baptême. Cela rappellera à chacun la grâce de son propre baptême, le bonheur qui y est lié, mais aussi la mission qui en découle. À cet égard, faut-il, une fois encore, tordre le cou à la légende selon laquelle, si on signale à l'évêché qu'un adulte désire le baptême, tout son accompagnement va être " récupéré " par Namur ! La seule étape qui se passe nécessairement à la Cathédrale, en présence de l'évêque, c'est « l'appel décisif » au début du Carême au terme duquel le catéchumène sera baptisé. Tout le reste se passe sur le terrain, en paroisse, même si, bien sûr, il est toujours possible de demander, si on le préfère, que le baptême, lors de la Veillée pascale, ait lieu à la Cathédrale.

Si donc j'insiste pour que tout candidat adulte au baptême soit signalé à la Commission diocésaine du catéchuménat, ce n'est pas pour «rafler » aux paroisses leurs catéchumènes (!), c'est parce que tout baptême d'adulte doit, en vertu du droit, être soumis à l'appréciation de l'évêque et parce qu'il y a intérêt à ce que la pratique du catéchuménat soit diocésaine et présente le plus d'unité possible à travers l'ensemble de notre diocèse.

Je signale, à ce propos, que la prochaine réunion de formation à l'intention de tous les catéchistes préparant des adultes au baptême aura lieu, en ma présence, à Ciney, au Mont de la Salle, le samedi 15 décembre de 10h. à 17h.

Enfin, je rappelle que la confirmation des adultes obéit, elle aussi, à une logique diocésaine et non purement locale. Il faut encourager au maximum la confirmation des adultes déjà baptisés, mais qui n'ont jamais reçu la chrismation. Le moment idéal pour cette célébration est la Vigile de

Pentecôte, le samedi soir précédant la Pentecôte, au cours de laquelle, dans un contexte d'une ferveur impressionnante, je confirme, chaque année, au moins une dizaine d'adultes. Il convient que les adultes candidats à la confirmation se fassent connaître à moi le plus tôt possible dans l'année civile (janvier, février, mars), après en avoir parlé avec leur curé, afin que la Commission diocésaine puisse veiller avec moi à leur préparation. En cas de réelle nécessité, Mgr Warin ou moi (ou encore un prêtre délégué) pouvons également confirmer des adultes à un autre moment que la vigile de Pentecôte.

Lemotu pr oprio « Summorum Pontificum » et la Lettre de Benoît XVI aux évêques

Dans le domaine des transports publics, la voiture a remplacé la calèche à chevaux. Et le bus ou le train se sont substitués à la diligence. En matière de communications téléphoniques, les portables d'une nouvelle génération rendent caducs ceux des générations précédentes.

Il n'en va pas de même en matière de rites liturgiques. Le missel de saint Pie V, appelé encore « missel tridentin », c'est-à-dire du Concile de Trente, n'a pas aboli, par exemple, le rite dominicain ou le rite ambrosien. Semblablement, le missel de Paul VI, qui suivit le Concile Vatican II, n'a pas supprimé pour autant le missel tridentin, dont la dernière édition, légèrement remaniée, fut publiée par le bienheureux Jean XXIII en 1962. La liturgie de l'Église, tout comme la Tradition apostolique dans son ensemble, n'évolue pas sur le mode de la rupture, mais plutôt de la continuité.

Benoît XVI ne remet donc pas en cause le missel actuel. Il désire seulement élargir et faciliter la célébration selon le missel de Jean XXIII pour les prêtres et les fidèles qui, librement, le désirent. Il ne s'agit pas seulement de personnes âgées, légitimement attachées à la messe de leur enfance ou de leur jeunesse. Il est question aussi de jeunes ayant découvert récemment les aspects positifs de l'ancien missel, surtout la densité du silence durant la prière eucharistique, le grand respect à l'égard de l'Eucharistie à travers les nombreux signes de croix et les genuflexions répétées, et le fait que, durant le Canon, prêtre et fidèles sont ensemble tournés vers le Christ crucifié et ressuscité, selon l'antique tradition de l'Église.

Le pape souhaite même que ces deux usages, extraordinaire ou ordinaire, de l'unique rite romain, respectivement selon le missel de Jean XXIII ou selon celui de Paul VI, puissent se stimuler et s'enrichir mutuellement, car chacun a ses côtés très positifs en même temps que des limites. La solution n'est évidemment pas de les mélanger artificiellement,

mais plutôt de s'inspirer de l'esprit de l'un et de l'autre. Par exemple, en enrichissant le missel ancien de certains textes ou lectures du nouveau (fêtes des saints, préfaces nouvelles pour certaines fêtes et, à terme, un lectionnaire renouvelé) et en célébrant plus fidèlement le nouveau missel, en respectant plus soigneusement les rubriques et en soulignant la dimension sacrée de la célébration. Que de tensions n'aurait-on d'ailleurs pas évitées si tous les célébrants avaient mieux respecté l'esprit et la lettre du missel de Paul VI, sans le mettre à trente-six saucées personnelles!

Le fait que, jusqu'ici, le " motu proprio" de Benoît XVI ne semble pas susciter de polémiques en Belgique me paraît être un signe positif de maturité ecclésiale. Pas de panique à bord! Le pape n'impose rien à personne, mais permet simplement aux communautés de prêtres et de fidèles qui le souhaitent de célébrer le même rite romain selon l'un ou l'autre usage. En fait, il est à prévoir que les demandes adressées aux curés ou doyens, en conformité avec le contenu du « motu proprio », seront relativement rares. Et si, malgré leur bonne volonté, les prêtres éventuellement concernés ne sont pas en mesure d'exaucer les souhaits légitimes des fidèles, ils s'adresseront à l'évêque diocésain afin que celui-ci trouve la solution adéquate. Pour notre diocèse, il s'agira probablement d'une messe selon le missel de Jean XXIII par province.

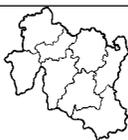
Si tout cela est vécu dans un esprit fraternel, cela élargira l'authentique liberté en matière liturgique (je dis « authentique », car il est aussi de « fausses libertés ») et aidera peut-être à vivre certaines réconciliations.

**+ André-Mutien,
Évêque de Namur.**

Agenda de Mgr Léonard: septembre 2007

- 1-3. Participation au rassemblement des jeunes catholiques italiens avec le Pape, à Lorette (Italie).
- 4-10. Participation au Pèlerinage diocésain à Lourdes.
11. Conférence épiscopale francophone, à Liège.
12. Après-midi : Commission doctrinale, à Malines ;
En soirée : débat avec le Pof. Guy Haarscher, au Cercle de Wallonie, à Namur.
13. Conférence épiscopale nationale, à Malines.

14. 09h.00 : Conseil épiscopal.
16. Pèlerinage, messe et prédication au sanctuaire marial de Kevelaer (Allemagne).
17. Conférence de presse pour la présentation du film « Arrête ton cirque ! » (sur le mariage), à Bruxelles ;
Après-midi : rentrée académique à l'U.C.L. à L.L.N.
18. 19h.30 : débat sur « Religions monothéistes et laïcité », à Nivelles (Bibliothèque de la Communauté française).
19. 09h.00 : messe, puis rencontre avec le Chapitre cathédral;
16h.00 : rentrée académique au Séminaire et Studium " Notre-Dame " (messe à 18h.)
20. 18h.30: messe de l'anniversaire de la dédicace à la Cathédrale.
- 21-22. Participation à un colloque sur «Science et foi», à N.D. du Laus (France).
23. 15h.00 : accueil des personnes ayant perdu un enfant après la naissance; messe à 15h.45.
24. Après-midi: réunion du P.O. de l'U.C.L.
25. 08h.30 : cours au Studium Notre-Dame;
après-midi: Conseil presbytéral, à Bastogne;
19h.30 : procession, puis messe (20h.) de Notre-Dame du Rempart, à Namur.
26. Réunion du Centre National de Vocations, à Louvain-la-Neuve.
27. Rencontre avec les vierges consacrées du diocèse;
19h.00 : réunion de la Commission diocésaine du catéchuménat, à Beauraing.
28. 09h.00: Conseil épiscopal.
29. Conseil pastoral de la Province de Namur, à Ciney;
17h.00 : conférence sur le «Jésus de Nazareth» de Benoît XVI, puis messe, à l'église du Saint-Sacrement, à Liège.
30. Messe à Pin pour le centenaire de l'église;
15h.00: messe à Beauraing pour les personnes «seules dans la vie» (veufs, veuves, célibataires non consacrés).



Communications officielles



La Bergerie B4

Confirmations septembre 2007.

23-09-07	16h00	Redu	Mgr P. Warin
30-09-07	15h00	Schaltin	Chan. J. Jallet

A l'agenda de Mgr Warin : septembre 2007.

Du samedi 1^{er} au mercredi 5 à Kigali (Rwanda) :

- participation au jubilé d'or du Collège Saint-André.

Jeudi 6 à Beuraing :

- à 15h00, Eucharistie d'envoi des équipes d'aumônerie des hôpitaux.

Samedi 8 :

- rentrée du diaconat permanent et Eucharistie (avec admissions).

Jeudi 27 à Beuraing :

- à 16h00, Eucharistie à l'occasion du rassemblement des acolytes.

Prions en septembre 2007

L'unité des Chrétiens.

Pour que l'assemblée œcuménique de Sibiu en Roumanie puisse contribuer à faire grandir l'unité des chrétiens pour laquelle le Seigneur prie à la dernière cène.

L'adhésion au Christ de tous les missionnaires.

Pour qu'en adhérant au Christ dans la joie, tous et toutes les missionnaires sachent surmonter les difficultés rencontrées dans la vie quotidienne.



DIACONAT : deux ordinations.

Deux ordinations sont prévues cet automne :

Marc CHAVET : 46 ans. Marié, 4 filles. Il habite Couvin. Il exerce la profession d'éducateur-jardinier dans une grande institution pour personnes handicapées mentales : *l'Albatros*. C'est principalement dans cette institution qui héberge près de 250 personnes handicapées mentales adultes qu'il exercera son apostolat. Il sera ordonné le 11 novembre à Couvin.

Vincent JACQUES : 44 ans. Marié, 4 enfants. Il habite à Bastogne. Educateur gradué, il travaille comme ouvrier chef d'équipe jardinier au Grand-Duché.

Egalement pompier volontaire à Bastogne. Il s'occupe également de l'animation de mouvements de jeunesse. Il sera ordonné par Mgr Léonard lors de sa visite pastorale le 6 octobre.

RCF Radio chrétienne francophone sur F.M.

- 107,4 FM RCF Bruxelles :
dans l'agglomération de Bruxelles
- 95,7 FM RCF Bruxelles Brabant Wallon ;
dans la zone Wavre, LLN et Nivelles ...!
- 107,0 FM Liège, Radio - Charlemagn'rie :
dans l'agglomération de Liège.
- 106,8 FM Namur Radio Cyclone :
et 98,7 FM dans l'agglomération de Namur.
- 107,4 FM Bastogne, Radio Saint-Pierre :
dans la zone de Bastogne.



Croisade eucharistique

→ enfants de 6 à 12 ans.



1962, à la demande de Jean XXIII, la Croisade devient le Mouvement Eucharistique des Jeunes

→ jeunes de 12-15 ans (puis 12-18 ans)

Pour composer un texte sur la Croisade, je recherche des documents et des photos de rassemblements (diocésains Namur ou locaux de la province de Luxembourg). Ce texte illustré paraîtra dans un album sur la jeunesse, que proposera le Musée en Piconrue à Bastogne.

Abbé J. Lifrange, rue des Rêlis Namurwès, 17, 5000 Namur. Tél. : 081 73 56 97.

ORGANISATION DES SECTEURS.

La paroisse de Martouzin-Neuville rejoint le secteur pastoral de Beauraing et **les paroisses de Aublain, Boussu-en-Fagne et Dailly** rejoignent le secteur pastoral des Frontières.

NOMINATIONS.

M. le chanoine Jacques LAMSOUL, économiste diocésain, est nommé en même temps aumônier du Home Ste-Anne à Namur.

M. l'abbé Henri EMOND, curé-doyen principal de Neufchâteau, administrateur à Montplainchamps, est nommé en même temps membre du Bureau Administratif du Séminaire, en remplacement de M. l'abbé Georges GALAND, décédé.

M. l'abbé Bruno ROBBERECHTS, formateur au séminaire et membre solidaire du secteur pastoral de Fernelmont, est nommé en même temps directeur de la Bibliothèque du Séminaire, en remplacement de M. Didier LUCIANI, nommé professeur à l'UCL. Il sera aidé dans cette nouvelle fonction par Mme Julie DEPOLLIER, directrice adjointe.

M. l'abbé Clément TINANT, membre solidaire du secteur pastoral de Sibret, est nommé en même temps formateur au séminaire de Namur, en remplacement de M. l'abbé Stefaan LECLEIR.

Mme Catherine NAOME, secrétaire à l'évêché, est nommée en même temps membre du Bureau Administratif du Séminaire, en remplacement de M. Philippe DUMONT.



M. l'abbé Philippe GOOSSE, administrateur à Brûly-de-Couvin, Cul-des-Sarts et Petite-Chapelle, est nommé curé-doyen de Saint-Hubert, administrateur à Vesqueville, dans le secteur pastoral de Saint-Hubert, en remplacement de M. l'abbé Guy LEEMANS, qui se retire.

M. l'abbé Philippe MASSON, administrateur à Martouzin, aumônier diocésain des gens du voyage et coordinateur de la Pastorale des gens du voyage et des forains, est nommé curé-doyen de Auvélais et administrateur à Arsimont, dans le secteur pastoral de Auvélais, en remplacement de M. l'abbé Jacques FIVET, qui devient prêtre auxiliaire au service du secteur de Ham s/Sambre, et de M. l'abbé Jean-Pol LEJEUNE qui bénéficie d'une période sabbatique de trois mois préparatoire à un nouveau ministère.

Le Père Janusz KRUCH, administrateur à Bièvre, Bellefontaine, Monceau, Naomé et Oizy, est nommé doyen de Couvin, en remplacement de M. l'abbé Charles LEROY, nommé dans le doyenné de Leuze.



M. l'abbé André BORIBON, vicaire à Philippeville et administrateur à Villers-en-Fagne, est nommé curé de Matagne-la-Grande et administrateur à Matagne-la-Petite, dans le secteur pastoral de Philippeville, en remplacement de M. l'abbé André HUBIN, qui se retire. L'abbé BORIBON reste également en charge de la paroisse de Villers-en-Fagne.

M. l'abbé Cédric CLAESSENS, vicaire à Salzinnes, Ste-Julienne, est nommé curé de Salzinnes, Ste-Julienne, dans le secteur pastoral de Namur-Centre, en remplacement de M. l'abbé Frédéric VERSCHEURE, envoyé en mission au Québec.

M. l'abbé Pierre-Chrysologue BYAKUNDA, administrateur à Faulx-les-Tombes, Mozet, Haltinne et Haut-Bois et membre de l'équipe d'aumônerie du C.H.R. de Namur, est nommé en même temps administrateur à Gesves, dans le secteur pastoral de Gesves-Ohey en remplacement de M. l'abbé Guy CONRARD.

M. l'abbé Hadelin de LOVINFOSSE est nommé vicaire à Barvaux s/Ourthe, dans le secteur pastoral du même nom, et administrateur à Durbuy, dans le secteur pastoral du même nom. Il poursuit une année complémentaire de formation en pastorale et catéchèse à l'Université Catholique de Louvain.

M. l'abbé Roger EFEKELE, vicaire à Bastogne, est nommé administrateur à Mesnil-St-Blaise et Hulsonniaux, dans le secteur pastoral de Mesnil-St-Blaise, en remplacement de M. l'abbé Ebenezer LORNG GNAGNE de retour au pays.

M. l'abbé Christian FLORENCE, curé-doyen de Saint-Servais, Ste-Croix, doyen de Namur et doyen principal de la région pastorale de Namur, est nommé en même temps administrateur à Salzinnes, St-Paul, en remplacement de M. l'abbé Jean MARTENS.

M. l'abbé J.-P. HERMAN est nommé administrateur provisoire à Falmagne et Falmignoul, dans le secteur pastoral de Mesnil-St-Blaise; il est nommé en même temps membre de l'équipe d'aumônerie du C.H.D.

M. l'abbé Angel MEDINA, vicaire à Ciney et administrateur à Conjoux-Conneux, est nommé en même temps administrateur à Braibant, dans le secteur pastoral de Ciney, en remplacement de M. l'abbé Joël DE BROUWER, qui est nommé, en plus de sa mission de vicaire à Ciney, administrateur à Chevetogne, dans le secteur pastoral de Leignon.

M. l'abbé Jean-Urbain NGOMBE, vicaire à Beauraing, est nommé en même temps administrateur à Martouzin-Neuville, dans le secteur pastoral de Beauraing, en remplacement de M. l'abbé MASSON.

Le Père Denis VALLOT, administrateur à Namêche et Sclayn, est nommé en même temps administrateur à Maizeret, dans le secteur pastoral de Namêche en remplacement de M. l'abbé Léon DEGREGZ.



MM. les abbés Jean-Pol CREPIN et Jacques GRIGNON sont solidairement responsables de la paroisse de Mehaigne, dans le secteur pastoral de Aishe-en-Refail-Dhuy. M. l'abbé GRIGNON est le modérateur.

M. l'abbé Philippe GUILLAUME et les Pères Arthur MUNDENDI et François NGANZI sont solidairement responsables de la paroisse de Nassogne, dans le secteur pastoral de Nassogne. M. l'abbé GUILLAUME est le modérateur.

M. l'abbé Léon-Ferdinand KARUHIJE, vicaire à Ligny, rejoint l'équipe solidaire des paroisses de Ernage, Grand-Leez et Sauvenière, dans le secteur pastoral de Gembloux.

Les Pères Janusz KRUCH et Wojciech OZOG, sont solidairement responsables des paroisses de Couvin, Fagnolle, Frasnès, Mariembourg et Roly, dans le secteur pastoral de Couvin. Le Père KRUCH est le modérateur.

Les Pères Janusz KRUCH et Wojciech OZOG, sont solidairement responsables des paroisses de Cul-des-Sarts, Brûly-de-Couvin, et Petite-Chapelle dans le secteur pastoral des Frontières. Le Père OZOG est le modérateur.

M. l'abbé Charles LEROY et le Père Félicien ILUNGA SABWE sont solidairement responsables des paroisses de Aishe-en-Refail, Dhuy, Les Boscailles, Liernu, Saint-Germain et Upigny, dans le secteur pastoral d'Aishe-en-Refail-Dhuy, en remplacement de M. le chanoine Jacques LAMSOUL. M. l'abbé LEROY est le modérateur.

MM. les abbés Frédéric LUTETE et Albert DELHALLE sont solidairement responsables des paroisses du secteur de Ham s/Sambre. M. l'abbé LUTETE, qui cesse d'être prêtre auxiliaire à Spy, est le modérateur.

MM. les abbés Didier PELTIER, Joseph HENRARD, César PHOBA BAYOMBE et Simplicie AMIAN SEKA sont solidairement responsables des paroisses de Doische, Gimnée et Romérée, dans le secteur pastoral de Philippeville. M. l'abbé PELTIER est le modérateur.

MM. les abbés Jean-Claude PIVETTA et Modestus ANYAEGBU sont solidairement responsables des paroisses de Gourdinne, Hanzinne, Hanzinelle et Tarcienne, dans le secteur pastoral de Somzée, en remplacement de M. l'abbé Ernesto RUEDA MORENO, de retour au pays. M. l'abbé PIVETTA est le modérateur.



M. l'abbé Guy CONRARD, curé de Gesves, est nommé prêtre auxiliaire au service du secteur pastoral de Andenne. Il reste aumônier à la prison de Seilles.

M. l'abbé Léon DEGREGZ, curé de Loyers et administrateur à Lives-S/Meuse et Maizeret, est nommé prêtre auxiliaire à Salzennes, St-Paul, en remplacement de M.l'abbé Edouard LITAMBALA de retour au pays.

M. l'abbé Alain PONCELET, aumônier à la prison de Dinant, est nommé en même temps prêtre auxiliaire dans le doyenné d'Yvoir, et formateur des aumôniers de prison pour la partie francophone du pays.

M. l'abbé Robert VAN AKEN, prêtre de la communauté de l'Emmanuel, est nommé vicaire à Salzennes Ste-Julienne, dans le secteur pastoral de Namur-Centre, en remplacement de M. l'abbé Cédric CLAESSENS.

Nouveaux prêtres

- M. l'abbé Steven BOURGOIN est nommé membre de l'équipe solidaire en charge du secteur pastoral de Lamotte-Beuvron, dans le diocèse de Blois (France).
- M. l'abbé Chris BUTAYE poursuit sa licence en théologie morale à l'I.E.T. (Bruxelles).
- M. l'abbé Aymeric MEHRKENS est nommé au service des missions de la Fraternité St-Thomas Becket.
- M. l'abbé Bart VERHACK, membre de la Fraternité de Tibériade, est nommé au service des missions de la Fraternité de Tibériade.



Sanctuaires de Beauraing : A partir du 1^{er} janvier 2008, l'équipe responsable des sanctuaires de Beauraing sera modifiée. Les abbés Jacques GILON, recteur, Joseph SEYNHAEVE et le Père Franz NOTELE, chapelains, recevront à ce moment de nouvelles nominations.

La nouvelle équipe sera constituée de :

- M. l'abbé Claude BASTIN, doyen de Beauraing; r ecteur;
- M.l'abbé Christophe ROUARD: vice-r ecteur;
- MM.les abbés Chris BUT AYE et Yvon FOSSEPREZ: chapelains.

PRIONS POUR NOS PRÊTRES DÉFUNTS.



Monsieur l'abbé **Louis JACQMAIN** décédé à Mont-Godinne, le 14 mai 2007.

Né à Blaimont, le 13 mai 1927, il fut ordonné prêtre à Namur le 30 juillet 1950.

Il commença son ministère comme professeur au Collège Notre-Dame de Bellevue à Dinant, fonction qu'il exerça de 1950 à 1963. En juillet 1963, il est nommé curé de Gimnée ; en août 1965, il est nommé, en plus de sa tâche paroissiale, aumônier régional adjoint des œuvres sociales agricoles de la région de Philippeville et en août 1967 aumônier régional principal. En janvier 1979, il devient curé de Merlemont, tout en poursuivant sa tâche d'aumônier d'œuvres sociales et,

en avril 1986, devient curé de Senzeille et de Soumoy. Il cessa ses activités paroissiales et sa mission d'aumônier en septembre 1992, date à laquelle il se retira à Falmagne.

Frères et sœurs dans le Christ, chers confrères, chère famille de Louis, vous chère famille que j'avais la joie de rencontrer dimanche dernier lorsque Louis vous avait tous réunis pour fêter ses 80 ans, d'abord dans l'Eucharistie, ensuite au cours d'un repas convivial. Ce fut comme une dernière Cène ! Déjà vendredi dernier, Louis et moi, nous étions au pèlerinage à Notre-Dame de Luxembourg c'est dire que sa fin de vie terrestre fut loin d'être sans signification, c'est une fin qui vous parle, qui nous parle, le terreau était cultivé avec soin jusqu'au bout, jusqu'à la dernière parcelle comme tout le reste d'ailleurs ...

A chaque partage d'Évangile que nous vivions le vendredi matin, Louis s'interrogeait : « Comment rejoindre nos gens ? Cette parole, qu'est-ce qu'elle signifie pour nos gens aujourd'hui ? » Il était soucieux d'une évangélisation actualisée et il se posait beaucoup de questions à ce propos, il aspirait à des changements audacieux ... Jusqu'au bout, il a cherché à rejoindre les gens : que de visites il a pu faire ! Que de coups de téléphone pour souhaiter une bonne fête, un bon anniversaire ; son sens de la fraternité sacerdotale était particulièrement aigu, c'était sacré ! Et il en déplorait bien souvent la carence chez beaucoup. Il aimait rendre service à ses confrères, les visiter, surtout les plus âgés ou les malades. D'ailleurs, son souci des malades et des personnes âgées le conduisait souvent dans les cliniques ou dans le home de Mesnil où sa prédication se voulait simple et accessible à tous, bref un homme du concret, de la terre. Il veillait à allier le geste à la parole : son service à la ferme en est un bel exemple. Il aimait sa famille et le milieu rural lui tenait fort à cœur. Sans doute, sa voix robuste et ferme traduisait-elle

un caractère bien trempé, un homme aux convictions solides et aux affirmations parfois tranchées, c'était un battant.

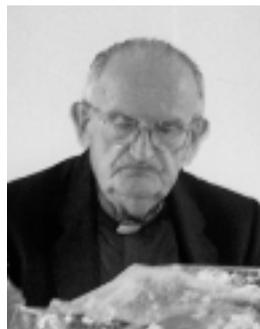
« Notre-Dame des affligés, toi que nous avons priée vendredi dernier dans la cathédrale de Luxembourg, sois la consolatrice de tous ceux et celles que la mort de Louis afflige. Montre-leur, comme à Beauraing, ton cœur d'or qui reflète si bien l'Amour qui nous attend tous et chacun, l'Amour divin dont notre frère Louis a accepté d'être témoin : Nous rendons grâce à Dieu.

Extrait de l'hommage par Claude Bastin.

Monsieur l'abbé **Ariste LAMBERT** décédé à Namur, le 16 mai 2007.

Né à Émines, le 19 avril 1919, il fut ordonné prêtre à Namur le 25 juillet 1948.

Il débuta son ministère comme vicaire à Velaine-sur-Sambre. En juillet 1954, il est nommé curé à Sart-Saint-Laurent. Fin décembre 1972, il rejoint l'aumônerie du C.H.R. de Namur (anciennement clinique Ste-Camille). Il s'était retiré, à Namur, en décembre 1993.



Chers parents et chers amis :

Le cher abbé Lambert fit beaucoup de bien comme vicaire, comme curé, surtout comme aumônier de ce que l'on appelait alors l'hôpital Saint-Camille, qui est connu aujourd'hui comme CHR : Centre Hospitalier Régional. L'abbé s'y est dévoué sans compter. On pouvait l'appeler pendant la nuit, pour être près du mourant. Il déployait une véritable ardeur apostolique. Il reçut maintes confidences, non seulement des malades mais aussi des médecins. Et sans vouloir froisser du tout la faculté de Médecine, il désapprouvait une certaine recherche du vil pécule. Lorsqu'il prit sa retraite, après une opération du cœur, il continua de se dépenser surtout en faveur de certains mouvements spirituels, ainsi la Légion des Petites Âmes, qu'il aimait bien. Il participait tous les mois, le dimanche (deuxième dimanche) à Chèvremont, au centre de l'œuvre. Il s'y est rendu plus d'une fois avec moi et il écoutait la causerie que je devais prêcher avec une grande et fervente attention.

Il s'occupait aussi du Mouvement Marial Sacerdotal, fondé par le prêtre italien Don Gobi, c'est-à-dire des cénacles. Il était aussi un bon conseiller des prêtres. Votre serviteur, à qui le Doyen du Chapitre a demandé de faire homélie, fit la connaissance de l'abbé Ariste Lambert alors qu'il venait d'être nommé à Namur, c'était au mois de septembre de l'année 1987, venant de Liège. J'ai reçu la visite de l'abbé un bon matin, je ne le connaissais pas, et je ne savais pas comment il avait entendu parler de moi. Il me demanda aussitôt d'être son confesseur. Je lui répondis d'accord, mais qu'il serait aussi le mien. Et il venait me voir tous les quinze jours, jusqu'au 2 avril dernier quand il fut transporté à la Clinique de Bouge. Quelques jours avant sa mort advenue dans la maison de repos de la Clinique Sainte-Elisabeth, (Béthanie), il me téléphona qu'il me ferait signe. Mais ce fut le Seigneur qui lui fit signe, car il partit pour l'au-delà le 16 mai de cette année. Et il fut très bien accueilli.

Extrait de l'homélie du Père Maurice Becqué, C.Ss.R.



Monsieur l'abbé **Emilien WEYLAND** décédé à Rouvroy, le 25 juin 2007.

Né à Heinsch, le 08 février 1933, il fut ordonné prêtre à Namur le 29 juillet 1956. Il débuta son ministère comme vicaire à Arlon, Saint-Martin. En septembre 1968, il devint professeur de religion à l'Athénée de Arlon. En août 1970, il fut nommé curé de Fouches, mission qu'il cessa en juin 1987 lors de sa nomination de curé-doyen de Messancy. Il fut également administrateur à Bébange et à Turpange. En octobre 1998 il cessa sa mission de doyen pour devenir curé de Wolgrange et, à nouveau, administrateur à Bébange en juillet 2002. Il cessa toutes activités en décembre 2003. Il s'était retiré au home de Rouvroy.

Comme les disciples d'Emmaüs, nous avons le cœur lourd, plein d'émotions, de questions, nous sommes tristes parce que un ami qu'on connaissait bien nous a quittés d'une manière inopinée.

Dans l'Évangile, nous voyons que le visiteur inconnu les rejoint discrètement et les invite à faire appel à leur mémoire : « de quoi causiez-vous tout en marchant ? ». Les disciples d'Emmaüs de lui dire sans le reconnaître tout ce que Jésus de Nazareth représentait pour eux : un prophète puissant en paroles, en actes, quelqu'un qui a fait du bien autour de lui, qui a libéré beaucoup de gens enfermés dans la peur, dans la culpabilité, un homme proche de ceux qui souffraient, des malades, de ceux qui étaient à la marge du système, un homme qui a été assassiné pour ses prises de position face au pouvoir religieux de politique.

Jésus nous invite à faire appel à notre mémoire et à nous redire ce que Emilien était pour nous. Certains pourraient évoquer des événements bien particuliers concernant sa personne, sa manière de vivre.

Emilien était un homme intègre, sincère, méthodique, scrupuleux et respectueux de l'autre ; il avait toujours le souci de bien faire, de ne jamais blesser, ni d'humilier quelqu'un ; il cherchait toujours une issue à des conflits car ceux-ci lui faisaient mal et l'empêchaient de vivre dans la sérénité.

Il a toujours eu le souci de visiter les malades, de les encourager, de leur remonter le moral ; les bénévoles des organisations paroissiales pouvaient compter sur son soutien, son appui, son discernement lorsqu'il fallait prendre certaines décisions importantes.

Comme les disciples d'Emmaüs, il était parfois triste, inquiet face à l'érosion de la pratique religieuse, face à l'intransigeance des positions de l'Église hiérarchique concernant les réalités humaines, il souffrait d'une Église trop frileuse face aux grands enjeux de la société d'aujourd'hui.

Depuis quelques années, les problèmes de santé, de mobilité l'handicapaient de plus en plus et le contraignaient à limiter, à réduire ses services dans les paroisses. Il devait encore présider une messe le jour de sa mort !

Sa croix devait parfois être lourde à porter !

C'est dans cette mémoire vivante des personnes que nous avons rencontrés, qui nous ont marqués que nous pouvons nous ouvrir à la vie qui nous réchauffe le cœur ...

Homélie prononcée par Gaby KRIER.



Firmin DECERF
Bastogne
Dimanche 5 octobre à 15 heures.

Josy PUTZ
et
Claude WINDESHAUSEN
Wiltz
Dimanche 14 octobre à 15 heures.

David BRIGGS
New-York
Dimanche 21 octobre à 15 heures.

Contact : " Les Amis de l'Orgue "
Tél. & Fax. : 061 21 31 09.

Courriel : festivaldorguebastogne@yahoo.fr



SALAIRES

L'accord interprofessionnel 2007-2008 (CCT n° 43) prévoit une revalorisation du Revenu Minimum Mensuel Moyen Garanti (R.M.M.M.G.) de 25,00 euros au 1^{er} avril 2007.

Dés lors, pour le personnel ouvrier (nettoyeur(euse)), le salaire horaire garanti se présente comme ci-dessous, à dater du **1^{er} avril 2007**.

AGE	Taux40 h/semaine
Travailleur âgé de 21 ans	7,4073
Travailleur âgé de 21 ans et 6 mois et comptant 6 mois d'ancienneté	7,6075
Travailleur âgé de 22 ans et comptant 12 mois d'ancienneté	7,6965



SIMIM ?

Qu'est-ce que c'est ?

SIMIM est une société de gestion pour les droits des producteurs de musique. Elle est reconnue par le Ministère de la Justice et réglementée par la loi du 30 juin 1994 relative au droit d'auteur et aux droits voisins.

SIMIM est la seule société de gestion des droits voisins des producteurs de musique reconnue par le Ministère. Elle est donc la seule société responsable de la perception et de la gestion des droits qui leurs sont reconnus.

Les droits voisins sont des droits de propriété intellectuelle. « Voisin » signifie en fait « voisin du droit d'auteur ». Le droit d'auteur concerne les droits des auteurs (entre autres écrivains et compositeurs) qui créent une œuvre. Pour les droits voisins, il s'agit des droits des artistes-interprètes et des producteurs.

En vertu de la loi du 30 juin 1994 relative au droit d'auteur et aux droits voisins, les artistes-interprètes et les producteurs ont droit à une rémunération. On parle de rémunération équitable. Cette rémunération doit être payée chaque fois que leur musique est diffusée dans un lieu public.

SIMIM gère les droits des producteurs. URADEX gère les droits des artistes-interprètes. Et la SABAM gère les droits des auteurs et compositeurs.

Vu que les églises diffusent de la musique à l'aide de phonogrammes (CD, cassettes), elles sont soumises au paiement de la rémunération équitable.

En 2005, le Centre interdiocésain a conclu une convention avec les représentants de la rémunération équitable (SIMIM) : tous les édifices du culte sont en ordre en ce qui concerne la rémunération équitable.

Le prix global (pour toute la Belgique) s'élève pour 2007 à 21.986,66 € (TVA comprise). Ce montant est payé par le Centre interdiocésain et récupéré auprès des Évêchés en fonction du nombre d'édifices du culte.

Catherine Naomé.

SIMIM, comment participer ?

Chaque paroisse est invitée à verser le montant de **6 €** à l'Évêché, qui se chargera de verser la somme globale au Centre interdiocésain. Pour des raisons de simplicité comptable, il est demandé de verser cette somme **UNIQUEMENT** par l'intermédiaire de la feuille de comptes de septembre à remettre au doyenné.

Il est à noter que cette somme est à charge des fabriques d'églises via l'article 11.

C'est la fabrique qui remboursera à la paroisse le montant « SIMIM ».

N.B. Ce montant étant indexé, il subira, chaque année, une modification, qui sera reprise sur la feuille de comptes.

Chanoine J. Lamsoul.

Calendrier des fêtes religieuses

juives, chrétiennes et musulmanes (de sept. 2007 à août 2008) proposé par le Centre El Kalima.

Tél. : 02 511 82 17 - www.elkalima.be

**Médias catholiques -
Nouvelle structure de gestion
et coordination inter-rédactionnelle renforcée.**

Sous l'impulsion du cardinal Godfried Danneels, Evêque référent aux médias, une réforme du fonctionnement des médias catholiques interdiocésains a été menée à terme.

Ainsi, les médias catholiques francophones se sont depuis peu dotés **d'une nouvelle structure de gestion et d'administration**.

Les trois ASBL de médias interdiocésains - Cathobel-Cathob.be, Dimanche et RTCB - sont maintenant administrées par un nouveau Conseil d'Administration.

Celui-ci est composé des Vicaires Généraux de chaque diocèse francophone (ou des adjoints des évêques auxiliaires du Brabant wallon et de Bruxelles), de laïcs nommés au nom de leur expertise et d'un Directeur Administratif des médias qui exerce la fonction d'Administrateur-délégué. Il s'agit du Diacre Luc Tielemans.

Cette nouvelle structure d'administration et de gestion a pour mission de mettre à la disposition des médias catholiques les moyens matériels et financiers nécessaires à leur développement.

Forts de ce nouvel outil de gestion, les médias catholiques pourront ainsi élaborer des projets novateurs, répondant au mieux aux besoins de communication sans cesse croissants de l'Eglise de Belgique.

Une coordination inter-rédactionnelle des médias catholiques se met également en place au niveau interdiocésain. Son but est de favoriser un maximum d'échanges et de partenariats entre les différentes rédactions des médias catholiques. Coordination ne signifie pas fusion. Chaque rédaction continue à traiter l'information de manière autonome et avec des exigences de rythme différentes.

Cette Coordination Inter-rédactionnelle Interdiocésaine (CIRI) concerne les médias électroniques (Cathobel et Cathob.be), écrits (Journal Dimanche), et audio-visuels (les radios RCF de Bruxelles, Liège et Namur et la RTCB).

Par ailleurs, les responsables des services de presse diocésains sont invités à participer aux réunions de coordination. En effet, ils sont fournisseurs d'informations et responsables de revues diocésaines (Pastoralia, Paraboles, Eglise de Tournai, Communications, Eglise de Liège,). Cette coordination a pour modérateur le père Tommy Scholtes S.J, de par sa fonction de Secrétaire du Bureau Médias de la Coordination Médias et Culture (CCMC).

Carmel ←

ANNIVERSAIRES

→ Saint-André.

QUATRIÈME CENTENAIRE DE L'IMPLANTATION DU CARMEL EN BELGIQUE (1607 – 2007)

Un peu d'histoire

Lorsque Sainte Thérèse d'Avila meurt en 1582 se disant « fille de l'Eglise », elle a l'intuition que le Carmel transplanté de la Terre Sainte en Espagne, continuera à pousser des rameaux à travers le monde.

En 1604, sœur Anne de Jésus, compagne de Thérèse d'Avila, fonde avec cinq autres compagnes des Carmels en France. C'est au Carmel de Dijon que sœur Anne de Jésus reçoit de l'Infante Isabelle l'invitation de fonder un Carmel à Bruxelles. La demande est accueillie avec grande ferveur et le 30 décembre 1606, Anne de Jésus emmène avec elle Béatrice de la Conception et Marie de St Albert. La petite troupe s'arrête à Paris pour emmener Eléonore de St Bernard. On prend aussitôt le chemin de la Belgique en passant par Pontoise, puis Amiens d'où se joignent encore quelques sœurs. Reçues avec joie par les Archiducs Albert et Isabelle, Anne de Jésus et ses compagnes s'établissent provisoirement le 22 janvier 1607 dans une maison proche du Palais.

Le 25 mars 1607, en présence de son Eminence Mgr Mathias Havius et des Archiducs, on procède en grande pompe à la pose de la première pierre du monastère. C'est en 1611 que la communauté en prendra possession.

Le 15 octobre 1607, le noviciat comptait déjà neuf sujets. Pour animer et former la communauté, sœur Anne de Jésus, prieure, sollicite le concours des carmes déchaux réformés par Ste Thérèse; ils arriveront seulement d'Espagne en 1610. La prospérité de la fondation et le nombre croissant de vocations permettent d'essaimer vers Louvain, Mons, Malines et Gand.

En 1612, des sœurs de Bruxelles, Mons, Louvain fondent le Carmel de Cracovie en Pologne.

Après une longue maladie, Mère Anne de Jésus, maître d'œuvre infatigable de nombreuses fondations en Espagne, France, Belgique et Pologne, s'éteint à Bruxelles le 4 mars 1621.

Durant plus d'un siècle et demi, le Carmel de Bruxelles vécut sans histoires, poursuivant ses fondations : Namur en 1673 et Ruremonde en 1698.

A la fin du 18^{ème} siècle, le despotisme de Joseph II amène la suppression des couvents dans nos Provinces. Le Carmel et la chapelle furent détruits. C'est l'exil vers Paris où sœur Thérèse de St Augustin, Madame Louise de France, fille de Louis XV accueille les carmélites de Bruxelles au Carmel de St Denis le 14 juin 1783.

En 1790, c'est le retour à Bruxelles dans un accueil enthousiaste à l'abbaye bénédictine de Forest en attendant que fut construit un nouveau monastère qu'elles occuperont en 1791, mais pour bien peu de temps puisqu'en 1796, devant les Jacobins qui occupaient Bruxelles, la communauté fut condamnée à la clandestinité dans une détresse qui ne fit que s'accroître. Le monastère étant devenu bien national, c'est dans des circonstances bien pénibles que le Comte de la Serna leur offrit une maison rue Haute. Nous sommes en octobre 1812. Les carmélites pensaient enfin jouir de la paix, il n'en fut rien! La Belgique passée sous le régime hollandais par le Congrès de Vienne, Guillaume imposa ses lois vexatoires. Il fallut refuser des postulantes durant plusieurs années.

Enfin une ère de paix commence avec l'indépendance de la Belgique et l'accession au Trône de Léopold I. On envisage la construction d'un troisième monastère, rue du Cygne. En septembre 1834, les carmélites en prennent possession. C'est le premier couvent qui, au lendemain de la Révolution de 1830 bénéficie en Belgique des libertés inscrites dans la Constitution. Mais... ainsi va la vie. Lors de la construction du Palais de Justice, le monastère est exproprié. Il faut trouver un autre terrain. En 1891 est posée la première pierre du Carmel actuel rue de la Source à St Gilles. La communauté en prend possession le 4 juillet 1892. En 1965, à la demande de l'Archidiocèse, les soeurs cèdent leur chapelle à la nouvelle paroisse St Bernard. Le 1er octobre 1966, la première pierre est posée d'une moins grande chapelle rue de Lausanne à St Gilles.

« *Ce qui est fondé sur Dieu demeure à jamais* », disait Anne de Jésus. C'est ce qui ressort de la fondation du Carmel de Bruxelles qui, au fil des siècles a su persévérer dans un témoignage humble et fervent au cœur de nombreux tourments, guerres, privations, exil. La pauvreté fut certes la pierre fondamentale d'un long chemin de foi et de zèle apostolique pour l'Eglise et le monde. Les sœurs s'appuyaient audacieusement sur Dieu avec le dynamisme de l'espérance, chacune étant déterminée à vivre l'idéal

contemplatif de solitude, de silence et de vie fraternelle transmis par Anne de Jésus qu'elle reçut elle-même directement de Thérèse d'Avila.

Actuellement au cœur de la ville de Bruxelles, le Carmel est un îlot de présence et de prière. Il se prépare à célébrer dans l'action de grâce le quatrième Centenaire de son implantation et vous invite tous à vous joindre à leur merci au Seigneur dans la joie et la reconnaissance.

Cette année 2007 est pour nous marquée par l'action de grâce pour tous les dons reçus depuis 400 ans. Le sens de l'historicité nous donne de percevoir comment à travers un conditionnement souvent précaire, marqué par les difficultés des débuts et même les hostilités, le charisme thérésien a conduit de nombreuses générations de carmélites à rendre compte de l'espérance qui les a soutenues pour vivre les défis de leur temps en gardant les yeux fixés sur l'essentiel.

Célébrer un Centenaire est pour nous, carmélites d'aujourd'hui, une démarche existentielle qui exige de notre part une spiritualité profonde, authentique personnellement et communautairement, spiritualité dans l'espace de la tradition carmélitaine où nous bénéficions d'un esprit de famille qui nous éduque et nous aide à raviver pour aujourd'hui la flamme thérésienne. Le devoir de mémoire n'est pas une complaisance arrêtée sur le passé qu'on aurait tendance à enjoliver. C'est une responsabilité qui signifie en premier lieu de fortifier notre foi, d'être heureuse dans notre engagement fort et sans raideur au Christ et à l'Évangile, sachant que notre existence de carmélite aujourd'hui comme hier puise sa force à la Source qu'est le Christ.

Avec l'aimable autorisation de Sœur Claire-Thérèse, Présidente Fédérale de la Fédération des Carmélites de Belgique-Sud.

Chanoine Joseph Jallet.

*Au XVI^e siècle, la grande Thérèse (1515-1582) sut animer la réforme du Carmel d'un vigoureux souffle apostolique et conduire ses sœurs avec bon sens dans les chemins les plus élevés de l'oraison. Conformément à la plus pure tradition chrétienne, elle montre **le lien étroit entre l'amour de Dieu et l'amour du prochain** et admoneste, non sans humour, les âmes pieuses qui cherchent davantage dans la prière les consolations de Dieu que le Dieu de toute consolation. (1 Jn 3, 14-24 ; 4, 19-21).*

Référence : « Lectures chrétiennes pour notre temps » 1971, abbaye d'Orval.



Le Collège Saint-André de Kigali est cinquantenaire.

Cette année 2007 voit le cinquantenaire de l'encyclique Fidei Donum de Pie XII datée de 21 avril 1957. Le Diocèse de Namur avait, à la suite de celui de Liège, pris les devants en décidant d'ouvrir un Collège secondaire dans la capitale du Ruanda et d'y envoyer une équipe de prêtres diocésains.

Et donc, en septembre 1957, l'abbé Jacques Cuvellier est envoyé par Monseigneur Charue à Kigali pour commencer un collège dans le pays des mille collines. Une première équipe de prêtres namurois le rejoint bientôt. En 1958, Monseigneur Charue visitait à Rwamagana les pionniers : les abbés Jacques Cuvellier, Réginal Greindl et Jacques Noël. Le corps professoral sera vite étoffé par des professeurs laïcs, tant ruandais que belges.

A leur suite bien d'autres prêtres ont été envoyés à Kigali pour renforcer l'équipe : les abbés Gaby Goffinet, Jean Boclinville, Georges Remy, André Postal, René Gérard, Jean-Marie Dussart, Michel Gigi, André Bouillon, Robert André, Michel Moncomble, Pierre Gillet, André Lerusse, ... Le dernier directeur, Gaby Goffinet, a cédé la direction du collège au clergé de Kigali en juillet 1984.



Cinquante ans après, le 2 septembre 2007, le directeur actuel, l'abbé André Kibanguka invite le diocèse de Namur et en particulier les anciens et amis à célébrer le jubilé d'or de cette institution. Le collège a grandi. Il est devenue « Groupe Scolaire Saint André » et est passé de 300 à 956 élèves, garçons et filles. En 1994, il fut le théâtre de combats et a dû panser ses plaies.

Fêter un Jubilé, c'est raviver les liens qui se sont développés grâce à ceux qui ont été envoyés sur le terrain. Mais c'est aussi se souvenir de ce réseau d'amis qui n'ont cessé d'envoyer encouragements, conseils, matériel, et surtout beaucoup d'amitié. Certains se souviennent des « Amis de Kigali », en particulier de Madame Peret de Marche-en-Famenne et de l'abbé Jean Voz.

Fêter ce Jubilé, c'est aussi se souvenir que des prêtres de Namur après avoir travaillé au Collège Saint-André, ont aussi servi dans les paroisses du Rwanda : Roger Depienne (depuis 1960), Jean-Marie Dussart, Michel Gigi (décédé en 1994 au cours du génocide), André Lerusse, Thierry Tilkin, Patrick Graas ... Bien des amis de Belgique continuent à soutenir les paroisses où ils vivaient.

Les anciens de cette belle aventure d'éducation et d'évangélisation voudraient attirer notre attention sur l'importance de continuer, aujourd'hui, à soutenir l'éducation de la jeunesse du Rwanda, en aidant le Collège Saint-André. En 2005, un grand bâtiment a déjà été rénové. Il reste beaucoup à restaurer : classes, laboratoires, dortoir, réfectoires. Un compte est ouvert auprès de Caritas Secours International (qui peut défiscaliser les dons supérieurs à 30 €) :

Compte 000-000041-41 de Caritas Secours International Bruxelles. Avec la mention obligatoire : *Soutien au projet P 1231 - Saint-André KIGALI.*

Un chaleureux merci d'avance. Sachez que Mgr Pierre Warin et quelques anciens participeront aux festivités du cinquantenaire du Collège le 2 septembre prochain. Joyeux anniversaire !

Roger Depienne & Pierre Gillet.

RENCONTRES SEPTEMBRE - OCTOBRE

ABBAYE DE FLOREFFE – SAMEDI 22 SEPTEMBRE (9h30-16h30).

Grand atelier liturgique 2007

De belles hymnes pour redécouvrir l'année liturgique

Avec Philippe ROBERT, compositeur, organiste, liturgiste, membre de la Commission interdiocésaine de pastorale liturgique et Michel WACKENHEIM, rédacteur en chef des revues *signes Musiques* et *Signes d'aujourd'hui* (Paris)

- A partir de 9h15 : Accueil des participants
09h30 -10h45 : Au coeur de la foi: Pâques et le temps pascal
Découverte de quelques chants – Pause
11h00 – 12h30 : Le temps du carême et la Semaine sainte
Découverte de quelques chants
12h30 – 13h30: Pause déjeuner
13h30 – 14h45: Le temps de Noël
Découverte de quelques chants – Pause
15h00 – 16h15 : Le temps de l'Avent
Découverte de quelques chants
16h15 – 16h30: Conclusions.

Séminaire de Floreffe – Rue du Séminaire, 7, 5170 Floreffe
(à proximité de Namur)

Pour le déjeuner, prévoir un repas froid – Possibilité de déjeuner sur place.
Renseignements: Tél.: 02 702 46 36 – Fax: 02 702 46 31.

ROUTE SAINT-BENOÎT - 23 SEPTEMBRE

*Né te prive pas
d'un bonheur !
Dieu te veut heureux...*

***Avec la participation de
Frère Marc de la Fraternité
de Tibériade***

***accompagné de frères,
de sœurs et d'ados qui
contribueront à l'animation
joyeuse de ce grand
rassemblement***

**Dimanche
23 septembre 2007
Route Saint-Benoît
vers l'Abbaye
N-D de Scourmont**

Inscriptions à renvoyer
avant le 9 septembre 2007.

Infos : A.N.P.A.P.
Anciens-Parents-Amis du Patro
Rue de l'Hôpital, 17, 6060 GILLY
Tél. : 071 28 69 59
Fax : 071 42 04 53
Courriel : info@anpap.be
Site : www.anpap.be

Programme de la journée

Enfants

Matin à 8h30 :

Accueil - Animation

Midi : Pique-nique

Après-midi :

Marche - Arrivée à l'église
abbatiale (12-15 ans)

Ados-Jeunes

(à partir de 16 ans)

Matin à 8h30 : Accueil

Rencontre avec Frère Marc

Départ de la marche

Midi : Pique-nique

Après-midi :

Marche - Arrivée à l'église
abbatiale

Adultes

Matin à 8h30 : Accueil-Marche

Midi : Pique-nique

Après-midi :

Conférence de Frère Marc

Ne te prive pas d'un bonheur!

Dieu te veut heureux ...

Pour tous

En fin d'après-midi

Casse-croûte (tartines, fromage
et bière)

EUCHARISTIE

Envoi à 18 heures.

JOURNÉES MÉDIAS ET CULTURE 29 - 30 septembre.

Les Médias et la Culture influencent durablement la vie de nos contemporains.

Voilà pourquoi, comme chaque année, se dérouleront au cours du **week-end du 30 septembre** les *Journées chrétiennes des Médias et de la Culture*.

La collecte annuelle est une de nos principales sources de financement ... et ce n'est **qu'avec votre aide** que l'Église francophone de Belgique pourra continuer à soutenir efficacement ses projets. Pour rester professionnels, nous devons continuer à investir en hommes et en moyens dans les médias et la culture.

Outre la couverture de nos besoins financiers, la *Journée chrétienne des Médias et de la Culture* a aussi et surtout pour but de **sensibiliser au rôle des médias** dans la vie des chrétiens : *presse écrite, TV, radio, internet, podcasting, ...*

Elle fait plus particulièrement découvrir les **médias en lien avec l'Église catholique** : *Revue diocésaines, Journal « Dimanche », radios « RCF », émissions radios et TV : « Le Cœur et l'Esprit », Messes télévisées et radiodiffusées sur la RTBF, site internet « Catho.be », bulletin informatique quotidien d'information « Cathobel », ...*

Enfin la *Journée Chrétienne des Médias et de la Culture* a également pour objectif de soutenir une présence chrétienne dans le **monde de la culture**. Ainsi, par exemple, la présence des libraires catholiques à la *foire du livre*.

Le thème de cette année est : **« Dieu dans les médias ? »**

Depuis toujours, notre Dieu entre en dialogue avec l'humanité.

A nous de découvrir comment son message passe aussi à travers le langage des médias.

Pour la CCMC (Coordination Catholique Média et Culture),

Abbé Eric de Beukelaer Directeur

Coordination Catholique Média et Culture (CCMC)

rue Guimard, 1, 140 Bruxelles. Tél. 02 509 97 08 - Fax 02 509 96 95.

Courriel : secr.sipi.ipid@kerknet.be - www.catho.be

**Dimanche
des médias
et de
la culture**

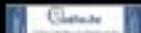
30 septembre 07
www.catho.be

Dons et soutien
au compte du CL
799-5523072-88
communication :
don CL/projet JCM

Dieu dans les Médias?



CL - www.catho.be - 799-5523072-88 - 30/09/07



FÊTE DE LA FOI 03/10

avec le Bienheureux
COLUMBA MARMION
& **S. GÉRARD DE BROGNE**

- **ABBAYE DE MAREDSOUS**
- **3 octobre 2007**
- **14h30 - 18h00**



L'animation
en l'église abbatiale
clôturée par une veillée de
prière sera animée par le
P. François Lear, et par
d'autres moines et d'autres
prêtres.

Maîtrise du Chant et de
l'accompagnement :
Théo Mertens

Inscription obligatoire
Renseignements :
Père Luc Moës - Denée.
Tél. : 082 69 82 60.

LE 17 OCTOBRE, JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE

« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »

Père Joseph Wresinski

Chaque 17 octobre, ces mots inspirent de nombreux rassemblements dans la paix et des actes de solidarité. Ils entraînent les personnes en situation d'exclusion et de misère à participer. Cette journée (re)donne courage à ceux qui font face à l'intolérable, pour continuer à refuser la misère et ne pas baisser les bras.

Elle mobilise des personnes de toutes origines, de toutes professions pour rebâtir nos démocraties et nos façons de penser, agir et vivre ensemble avec ceux qui, jusque là, en étaient exclus.

21 octobre 2007 – “ MADE IN CHINA ”

Communiqué de presse à propos de la Mission Universelle.

Ne cherchez pas plus loin ! Que ce soit sur votre chemise, votre clavier, votre trousse, votre ballon de football, votre tondeuse à gazon, le jouet de votre enfant, ... vous êtes sûr d'y trouver quelque part la mention « Made in China ». Ouvrez un journal ou un magazine: vous y trouverez bien un texte à propos de la Chine. C'est à croire qu'aujourd'hui tout est « Made in China ». Ce pays joue un rôle important dans la globalisation économique. Il semble avoir un potentiel énorme et est le plus souvent décrit par des superlatifs. Mais que savons-nous réellement de ce pays, des gens qui y vivent, de leur culture, de leur croyance ou de leur incroyance? Pour sa part, Missio tente de regarder au-delà de la simple réalité économique.

Si nous parlons de l'Église en Chine, nous ne pouvons certainement pas perdre de vue l'histoire de ce pays. Le long chemin à parcourir pour se rendre sur le sol chinois, la tension entre une Église officielle et une Église non-officielle, les tentatives de réconciliation actuelles, etc ... sont autant de difficultés à surmonter. L'Église est devenue progressivement ce qu'elle est – « Made in China » - suite à un développement très spécifique.

Formations théologiques dans l'Église catholique de la République démocratique du Congo.

Enjeux théologiques et méthodologiques

Édouard LITAMBALA MBULI.

« Former à la théologie est une exigence de la foi chrétienne. Quelle que soit sa forme, une formation théologique peut et veut répondre aux requêtes de la vie concrète. Elle doit intégrer le fait qu'il n'y a de théologie que située. Comprise comme une démarche rationnelle et systématique sur la foi chrétienne, la théologie doit articuler la dimension rationnelle de la foi avec d'autres aspects qui doivent être réfléchis et unifiés pour préserver et encourager l'expérience croyante des bénéficiaires de la formation.

Cette hypothèse de travail est amorcée par l'auteur en six parties ... »

Édition - Diffusion L'Harmattan, Paris (29,50 €).



Communications diverses

d Echos du diaconat

L'Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle a rassemblé une quarantaine de personnes autour de Mgr Léonard le samedi 23 juin à Waha. L'orateur du jour était l'abbé Dominique JACQUEMIN, infirmier, aumônier aux cliniques universitaires de Mont-Godinne et professeur en bioéthique à l'Université Catholique de Lille.

Il présenta une conférence d'une grande densité sur le thème ***La médecine : un nouveau lieu pour le salut ? Quelle place pour l'échec dans cette perspective de salut ?*** (Texte sur le site)

Ordination de diacres permanents : Lire page 329.

Retraite annuelle.

La retraite annuelle des diacres s'est tenue à Orval du 23 au 26 août 2007, animée par le Frère Benoît-Joseph Samain.

Candidats intéressés au diaconat.

Celui qui serait intéressé à devenir diacre doit en faire part sans tarder à Monseigneur Léonard afin que les premières démarches se fassent le plus rapidement possible.

Formation diaconale.

Rappelons que la formation des candidats diacres est ouverte à tous : assistants et assistants paroissiaux et autres laïcs. Elle se déroule à Rochefort et débute le 15 septembre.

Pour tout renseignement : Abbé Solot, rue de Behogne, 45, 5580 Rochefort.
Tél. : 084 21 12 77.

Les diacres du diocèse de Namur disposent maintenant de leur site internet : **www.diacresnamur.net**

Au Sommaire, notamment : Agenda, Documents, Être diacre au quotidien, DIACONAMUR, (bulletin des diacres du diocèse), etc ... et des photos.

Lettre aux professeurs de religion

« La tâche est rude, mais elle est belle »

Il y a quelques années, le Père Abbé de l'Abbaye de Lérins, située sur l'île enchantée au large de Cannes, a été appelé comme évêque de Chartres.

Il fallut donc élire un nouveau Père Abbé, qui reçut la bénédiction abbatiale de son prédécesseur devenu évêque.

Il était donc facile à cet ancien Abbé de décrire le travail qui attendait son successeur à la tête du monastère : il en connaissait l'envers et l'endroit, par expérience.

Au centre de son homélie, il répéta plusieurs fois : « **la tâche est rude, mais elle est belle** ». Et de décrire les multiples soucis de toutes sortes qui assaillent le supérieur d'une grande abbaye, et les joies scintillantes qui l'accompagnent et l'encouragent.

Nous pourrions certainement dire la même chose à propos de notre métier d'enseignants.

Oui, **la tâche est rude**.

Nous sommes, trop souvent à notre goût, ballottés au gré de réformes de toutes sortes : modifications administratives, réformes pédagogiques qui charrient le meilleur et le moins bon, nouveautés en tous genres.

Cela peut induire en nous un sentiment de perpétuel provisoire, voire une certaine insécurité, la nature humaine répugnant au changement : rien n'est plus épuisant qu'un déménagement.

Nous sommes confrontés à l'évolution des élèves et de leurs parents, qui les soutiennent parfois mordicus alors qu'ils sont dans leur tort.

Parfois, c'est le climat de l'école qui nous pèse, ou l'impression d'être livrés à nous-mêmes, ou le manque de reconnaissance.

Comme professeur de religion, nous avons parfois l'impression que nos classes s'éloignent de nous comme une banquise, notamment en matière de convictions chrétiennes ou d'intérêt pour notre enseignement. Sans compter les problèmes de culture chrétienne, où nous décelons de nombreuses failles parfois effarantes.

Et cependant, **la tâche est belle**. Elle est belle parce qu'elle nous permet de rencontrer des jeunes cent minutes par semaine. Quel curé de

paroisse peut en dire autant ? Elle est belle parce qu'elle nous permet de vivre dans un environnement où les choses de l'esprit ont large place, à travers bien des échanges avec nos collègues de diverses disciplines. Elle est belle surtout parce qu'elle fait de nous les modestes messagers de l'Évangile. Certes, notre mission ne consiste pas à collectionner les adhésions. Mais le simple fait de présenter, de montrer, d'expliciter cette Bonne Nouvelle constitue une chance de premier choix, même si cela nous met trop souvent en première ligne en raison de carences venant en grande partie des milieux familiaux de nos petits et grands élèves. Cette chance, nous avons à la saisir au quotidien, même s'il s'agit parfois d'une grisaille journalière.

Certes, les grands rassemblements de foi, comme les JMJ ou d'autres manifestations de ce type, peuvent faire beaucoup de bien.

Mais ce n'est pas le régime ordinaire, comme extases et visions ne sont pas le régime ordinaire de la vie chrétienne.

Abbé Henri Ganty, Inspecteur de Religion et Vicaire Épiscopal.

Pastorale Œcuménique.

Du 4 au 9 septembre à Sibiu (Roumanie),
troisième Rassemblement Œcuménique Européen.

Voir Communications n^{os} 5 et 6.

Écho de la Commission de la pastorale des personnes handicapées.

ET DIEU DANS TOUT CELA ?

Les convictions chrétiennes rendent-elles goût à la vie lorsque celle-ci est ternie par un handicap ? Un colloque, organisé par la Pastorale des personnes ayant un handicap, a tenu à le prouver.

Aveugle, Émile a cherché sa vie autrement qu'avec sa canne. Son travail et intégration tout azimut lui ont été certes nécessaires, mais il a vite senti que d'autres voies lui seraient indispensables : aider les autres dans leur cheminement difficile, mais aussi vivre l'enseignement du Christ. C'est ainsi qu'il a trouvé des signes, des messages, un chemin et une réponse à ses inévitables interrogations.

Parents de deux enfants handicapés, Monsieur et Madame G. n'ont pas vécu le calvaire que le destin semblait leur avoir tracé, pleinement convaincus, qu'il y a une vie même si celle-ci semble brisée. Avec Dieu pour les accompagner, ils ont eu la force pour trouver des étincelles de bonheur et pour faire face aussi aux plus désagréables situations de la vie. « *Comment osent-ils encore rire* » ? Ceux qui ont trop souvent posé cette question reçurent comme réponse, celle de l'amour. Parce que ces deux personnes ont vécu justement une merveilleuse histoire d'amour, en couple, alimentée par le regard qu'ils n'ont jamais cessé de porter sur le message du Christ.

Logopède dans une institution qui accueille des personnes déficientes profondes, Christine cherche avec elles des chemins d'humanisation : « *accompagner une personne gravement handicapée, c'est un défi qu'il est possible de relever. La société et l'Église ont tout à gagner dans une telle aventure. Derrière le handicap, il y a un être humain et si l'on se refuse à accomplir des chemins de vie avec personne handicapée, même profonde et même si la tâche paraît insurmontable, c'est une part d'humanité qu'on se refuse à faire vivre* », soulignait-elle avec la force de ses plus solides convictions.

Aumônier à « Foi et Lumière », l'abbé Nys y a côtoyé Jean Vanier. Impossible de rester insensible au témoignage de cet apôtre de notre temps qui a fait de sa vie un combat pour que les sociétés acceptent les plus faibles de leurs enfants. « *Faire grandir l'autre, se faire l'ami du petit, accomplir un chemin avec lui, tout cela constitue le cœur de l'Évangile. La pauvreté n'est pas un obstacle mais un appel à aimer. Le pouvoir, l'argent, tout cela n'a de sens que s'ils sont au service de la relation*, affirme l'abbé Nys dans une intervention pétée d'émotion. La grande souffrance des personnes handicapées, c'est le rejet plus que le handicap. L'abbé Nys a trouvé les mots justes pour nous dire que les chemins de l'amour restent les plus beaux.

L'amour justement, le chemin libérant de l'Évangile, le droit d'avoir des convictions et de les dire, tels sont les points forts qui ressortirent de ce colloque.

La Pastorale des personnes handicapées de Namur peut se réjouir de l'avoir organisé. Elle nous a convaincu.

Léon Étienne.

PÈLERINAGES NAMUROIS

Rue du Séminaire, 6, 5000 NAMUR - BELGIQUE

Fax : 081 22 02 86

Courriel : pelerinages.namurois@swing.be

Web : www.pelerinage-namurois.be

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de
9h à 12h et de 13h15 à 17h. - Lic.A5332



Les pèlerinages vers Lourdes.

- du 4 au 11 septembre
(avec accueil de malades).
Uniquement par train de nuit.

La spiritualité du désert.

- **Le pèlerinage 11 - 19 novembre**
animé par l'abbé Ph. Goffinet
COMPLET.

- **Un second groupe.**

Suite au succès rencontré par le pèlerinage sur les pas de Charles de Foucauld dans le sud de l'Algérie, nous proposons un deuxième groupe.

Du 18 au 25 novembre 2007.

Prix : 1700 euros.

Mêmes conditions et même circuit que le premier groupe.

Animateur :

Anastas SABWE KALENDA.

Bien connu des jeunes pèlerins et des paroissiens du doyenné de Rochefort, ce jeune prêtre d'origine congolaise s'apprête à guider les pas des pèlerins sur la route de Charles de Foucauld.

Il vous fera partager son expérience spirituelle et humaine de Charles grâce à trois années vécues chez les petits frères en Italie et une année en Israël.

Il vous fera apprécier avec profondeur et gentillesse la vie de Charles. Il en aime particulièrement l'amour pour la prière, la lecture assidue des écritures saintes, la place de l'adoration dans sa vie et la lutte contre l'esclavage.

Anastas vous invite à suivre Charles dans le « désert » qui symbolise la solitude et l'exil et à libérer son esprit de tout ce qui nous préoccupe pour se tourner vers Dieu dans un décor minéral absolu de grandeur et de beauté.

Noël en Provence.

- du 22 au 27 décembre
animé par l'abbé André Haquin,
professeur émérite à l'U.C.L.

***Un pèlerinage est un moment
de liberté et de disponibilité
pour :***

- ***rencontrer et se rencontrer ;***
- ***voir et entendre ;***
- ***célébrer et prier ;***
- ***se souvenir et témoigner,
dans la joie et la convivialité.***



Mouvement des acolytes

Nous vous proposons :

1. Une rencontre
pour vos acolytes
2. Une formation

1. Rencontre des acolytes de Namur-Luxembourg et du Brabant-Wallon à **Beauraing**, jeudi **27 septembre** 2007 de 9h à 17h (congé scolaire, fête de la Communauté Française).

Des centaines de paroisses, des centaines d'acolytes.

Venez nombreux à cette rencontre annuelle. Une occasion de fêter, de faire connaissance, de renforcer les liens ...

Vous trouverez le programme de la journée et les modalités d'inscription dans le folder joint aux « Communications ».

2. Le Mouvement des Acolytes de notre diocèse propose une **formation** trimestrielle et continuée, avec un **système de fiches**.

Commencez dès maintenant la collection des fiches et photocopiez-les pour vos acolytes.

Quatre grands thèmes :

- A L'année liturgique
- B. Sacrements et vie de l'église
- C. Liturgie et attitudes
- D. Lieux et objets.

Un trimestre, une fiche, un thème ...

Vous trouverez la première fiche de formation avec les « Communications ».

Abbé Jean-François Naedts.



Au calendrier.

Sur les ondes en septembre.

- **Messes radiodiffusées sur la Première et R.T.B.F. internationale à 10h05**

Du dimanche 2 septembre jusqu'au dimanche 14 octobre inclus, messe diffusée depuis l'église Saint-Adelin à Haversin.

Chorales : Secteur pastoral d'Haversin, doyenné de Rochefort. Veiller ensemble.

Commentaires : Jean-Émile Gresse.

Célébrant : abbé Fernand Stréber.

- **Messes télévisées à 11h.** (R.T.B.F. la 2 et/ou France 2).

- 02 - depuis Plougonvelin, Pointe Saint-Mathieu, messe en plein air à l'occasion du **centenaire du Scoutisme.**
- 09 - FR. 2 depuis l'église Saint-Étienne-du-Mont (Paris 5^e), messe célébrée par Mgr Vingt-Trois, archevêque de Paris.
- 08 - depuis la chapelle du Monastère de Beaufort à Plerguer (Ille-et-Vilaine) à l'occasion du 8^e centenaire de la fondation des moniales dominicaines.
- 23 - FR. 2 depuis ...
- 30 - R.T.B.F. 2. Journée chrétienne des médias.
Messe depuis la « Basilique » Saint-Christophe à Charleroi, à l'occasion du 50^e anniversaire de la restauration de l'église principale de Charleroi.

Une prière de saint Ignace de Loyola : Une Prière scoute.

Seigneur Jésus,
apprenez-nous à être généreux,
à vous servir comme vous le méritez,
à donner sans compter,
à combattre sans souci des blessures,
à travailler sans chercher le repos,
à nous dépenser sans attendre d'autre récompense,
que celle de savoir que nous faisons votre sainte volonté. _____





Aux Sanctuaires Notre-Dame à Beauraing.

• Programme en septembre

Samedi 1^{er} septembre :

« **Je suis la Vierge Immaculée, la Mère de Dieu, la Reine des cieux** »

Journée de ressourcement, de réflexion et de prière de 9h.40 à 17h., animée par le Père Jos SPITZ, ancien chapelain des sanctuaires

15h.45 : Eucharistie.

Renseignements : 082 71 12 18

Samedi 1^{er} septembre

**Route de prière et de partage (depuis 1982) :
HOUYET-BEAURAING (11 km)**

10h.15 : Départ de l'église de Houyet.

Vers 12h.15 : Pique-nique dans la salle de Wiesme (Boissons chaudes sur place).

15h.45 : Eucharistie à l'église du Rosaire

Renseignements : 082 71 38 89

Jeudi 6 et mardi 11 septembre

Deux « Après-midi des Homes. » de 14h à 17h.

Chapelet médité - Goûter fraternel - Eucharistie spécialement conçue pour les résidents des Maisons de Repos.

Renseignements : 082 71 38 89 - 082 71 18 28 - 082 71 17 66.

Dimanches 9 et 16 septembre

Pèlerinage pédestre (depuis 1933) : HOUYET-BEAURAING (11 km.)

10h.30 : Départ de l'église de Houyet.

15h.45 : Eucharistie à l'église du Rosaire

Renseignements : 071 66 71 13 ou 02 736 83 97

• Programme en octobre

Samedi 6 octobre

« **Priez pour les vocations si utiles à l'Église** » demandait le Pape Jean-Paul II, à Beauraing le 18 mai 1985.

Journée de ressourcement, de réflexion et de prière de 9h.40 à 17h., animée par M. l'abbé J.-P. LEROY, responsable du service national des vocations.

15h.45 : Eucharistie.

Renseignements : 082 71 12 18

Samedi 6 octobre

Route de prière et de partage (depuis 1982) : HOUYET-BEAURAING (11 km)

10h.15 : Départ de l'église de Houyet.

Vers 12h.15 : Pique-nique dans la salle de Wiesme (Boissons chaudes sur place).

15h.45 : Eucharistie à l'église du Rosaire.

Renseignements : 082 71 38 89



Dimanche 7 octobre

Rassemblement du diocèse de Namur.

11h.00 : Célébration mariale

12h.00 : Messe dominicale

15h.00 : Messe solennelle présidée par Mgr Léonard.

Procession vers le Jardin des Apparitions,
Bénédiction des malades.

15h.45 : Messe dominicale.

18h.30 : Chapelet quotidien.

Renseignements : 082 71 12 18

Dimanches 14 et 21 octobre :

Pèlerinage pédestre (depuis 1933) : HOUYET-BEAURAING (11 km.)

11h.15 : Départ de l'église de Houyet.

15h.45 : Eucharistie à l'église du Rosaire

Renseignements : 071 66 71 13 ou 02 736 83 97.

Programme en novembre

Samedi 3 novembre :

Route de prière et de partage (depuis 1933) : HOUYET-BEAURAING (11 km)

Pèlerinage de clôture de l'année 2007.

10h.15 : Départ de l'église de Houyet.

Vers 12h.15 : Pique-nique dans la salle de Wiesme (Boissons chaudes sur place).

Vers 15h.00 : Célébration de clôture à l'église du Rosaire.

15h.45 : Eucharistie à l'église du Rosaire.

Renseignements : 082 71 38 89

Dimanches 11 et 18 novembre :

Pèlerinage pédestre : HOUYET-BEAURAING (11 km.)

11h.15 : Départ de l'église de Houyet.

15h.45 : Eucharistie à l'église du Rosaire

Renseignements : 071 66 71 13 ou 02 736 83 97.

Mercredi 28 et Jeudi 29 novembre : Programme dans Communications d'octobre.

Solennité du 75^{ème} anniversaire des apparitions.



ABBAYE DE MAREDSOUS

Lieu : Hôtellerie de l'Abbaye
rue de Maredsous, 11, 5537 Denée
daniel.mischler@maredsous.com

Agenda septembre

- **15 septembre 2007**
Préparation au mariage pour fiancés qui désirent se marier à l'église.
Animation : P. François Lear osb et un couple.
Contact : P. François 082 69 82 11.

Agenda octobre

- **6-7 octobre 2007**
Session pour Magistrats : La Règle de St Benoît, sagesse pour les hommes et les femmes d'aujourd'hui.
Animation : P. Claude Thiran osb
Contact : P. Claude Thiran 082 69 82 11.
- **12-14 octobre 2007**
Week-end : Bible et Méditation
A partir des Écritures découvrir le chemin de la méditation et de la prière.
Animation : P. Jean-Daniel Mischler osb
Contact : P. Jean-Daniel 082 69 82 11.
- **20 octobre 2007**
Journée littéraire : Écrire, c'est Se Souvenir.
Animation : Gabriel Ringlet et Philippe Mathy
Contact : P. Luc 082 69 82 11.
- **28 octobre 2007**
Préparation au mariage pour fiancés qui désirent se marier à l'église.
Animation : P. François Lear osb et un couple.
Contact : P. François 082 69 82 11.

Agenda novembre

- **9-11 novembre 2007**
Week-end : Silence et Méditation
Pratiquer la prière silencieuse et intérieure.
Animation : P. Jean-Daniel Mischler osb et Frédéric Cavallin
Contact : P. Jean-Daniel 082 69 82 11.

- **08→12 octobre**
au Centre Magnificat
Loverval

M. le chanoine M. Dangoisse prêchera une retraite au Centre Magnificat, place Brasseur à Loverval du lundi 08 octobre (18h30) au vendredi 12 (14h).

Redécouvrons ensemble

« *La Splendeur de la Vérité* ».

Inscriptions et Renseignements :
M^{me} Minet. Tél. : 02 770 61 79.

- **13 octobre**
à Basse-Wavre.

« *Vierges pèlerines* ».

Le 14 octobre 2006, la journée annuelle du mouvement de prière des Vierges pèlerines eut lieu à Malonne.

Cette année, la journée aura lieu à la Basilique Notre-Dame de Basse-Wavre le 13 octobre.

(Michel Stas, tél. : 071 78 53 94).

- **18→20 octobre**
à Leuven.

Du 18 au 20 octobre 2007 aura lieu à Leuven le colloque Omnes Gentes 2007, sur le thème :

Migrations... Provocations de l'esprit?

Comment les nouvelles migrations constituent-elles une opportunité de rencontre avec l'Esprit ? Trois approches seront suivies : (1) les réalités migratoires et les nouvelles migrations ; (2) les réflexions théologiques ; (3) les actions pastorales. Les intervenants au colloque seront :

Monseigneur Paul Vanden Berghe, Agnès Brazal, Jan Claes, Jean-Pierre Delville, Jan Dumon, Jean-

Marie Faux, Raymond Bernard Goudjo, Rik Hoet, Carmen Lussi, Oliver Servais, Sabine Van Den Eynde.

Plus de renseignements :

<http://omnesgentes.be/>.

- **26→28 octobre**
à l'Abbaye Notre-Dame de
Scourmont Forges (Chimay).

Session « Charles PEGUY »

« La peine et la grâce d'être chrétien »,

par le Père Robert SCHOLTES

- Supérieur du Séminaire des Carmes
- Professeur à l'Institut Catholique de Paris,

du vendredi 26 octobre à 18h00 au dimanche 28 à 16h00.

Inscription auprès du Père Hôtelier à l'Abbaye N.-D. de Scourmont, 6464 Forges (Chimay).

Tél. : 060 21 05 11. Fax 060 21 40 18.

Courriel : hotellerie@chimay.be

Frais à titre indicatif : 50 euros (40 euros pour les étudiants).

- **2007→2008.**

Session de formation de formateurs au Planning familial Naturel (FPN).

Lieu : pavillon des conférences de l'École de Santé Publique de l'Université de Louvain à 1200 Bruxelles (Woluwe).

Dates : 4 week-ends et 1 samedi d'octobre 2007 à avril 2008 (samedi de 9h30 à 17h, dimanche de 9h30 à 12h30)

Un dépliant vous sera envoyé pour toute demande au 02 772 88 62.

info@pfn.be - site : www.pfn.be

FORMATION - CULTURE

Les sacrements d'initiation

Les *Propos* de cette année traiteront des trois sacrements fondamentaux dans la vie de l'Église : baptême, confirmation et eucharistie. On les appelle aussi sacrements d'initiation. Outre la théologie, nous prêterons une grande attention aux questions connexes, telles que le baptême des adultes, l'ordre des trois sacrements, le catéchuménat, l'âge de la confirmation, la demande de liturgies de la Parole avec communion ou la célébration eucharistique.

I. Le rite : si pauvre et si riche

Et s'il était plus spectaculaire?

L'Église est un jardin irrigué par sept sources: ce sont les sept sacrements. Ils sont les canaux par lesquels Dieu vient à notre rencontre et nous offre sa grâce. De simples gestes, posés par des personnes humaines, et quelques mots, prononcés par des gens ordinaires, nous ouvrent l'accès à l'au-delà de la mort et nous conduisent à la vie éternelle. Dieu vient à notre rencontre, par des moyens non spectaculaires, pauvres et humbles. N'aurait-il pas pu choisir un chemin qui aurait suscité plus d'étonnement et d'attention? Non, Il utilise un peu d'eau, de pain et d'huile. Ou encore, une main étendue sur la tête d'un nouveau prêtre et un simple signe de croix sur celle d'un pécheur. Cela vaut-il la peine qu'on s'y arrête? Ce n'est pas par une large rivière ou un fleuve puissant, qui submerge tout

sur son passage, que la grâce de Dieu nous parvient; mais par des sources discrètes cachées sous l'herbe du quotidien, à peine perceptibles. N'aurait-Il pas mieux fait d'utiliser la puissance de sa parole créatrice ou une voix semblable au tonnerre sur le Mont Horeb, dans le désert? Parler d'autorité eût tout de même été plus divin que verser, avec un coquillage, un peu d'eau sur la tête d'un enfant. Cependant, Il s'en tient à ce qui est petit et concret. Son chemin vers nous passe à travers la poussière.

Il n'est donc pas étonnant qu'au cours de l'histoire de l'Église, il y eut toujours des tentatives de réduire ce rôle de la matière et de ces gestes à quelque chose de plus humain; de ne s'en tenir qu'à la parole, car il s'agit de l'activité humaine la plus divine.

Il est tout de même plus humain de parler que de faire quelque chose. Les animaux aussi font quelque chose, mais ils ne parlent pas. Au temps de la rédaction de la première épître de Jean, l'auteur devait déjà affronter les gnostiques qui n'avaient guère d'estime pour la matière et le corps dans la question du salut. Ceux-ci considéraient même le corps de Jésus comme un vêtement dans lequel il s'était glissé temporairement pour s'en défaire dès que possible. Jésus, il faut l'écouter, non le regarder ni le toucher, disaient-ils. C'est pourquoi la lettre débute ainsi : *“ Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché : le verbe de vie, nous vous l'annonçons ”*(1 Jn 1,1). Jésus ne se laisse pas seulement entendre, Il se laisse voir et toucher.

Les chemins que Dieu se fraie pour nous rejoindre passent par la matière et la corporéité. Dieu l'a voulu ainsi en devenant homme. Certains trouvent cela trop peu. Ainsi en allait-il au temps de Jésus et en va-t-il au cours de l'histoire. La réforme du XVI^e siècle fut également confrontée à ce problème. C'est pourquoi elle n'a retenu que deux sacrements sur sept et a attaché de plus en plus d'importance à la parole. Mais on ne peut éluder le passage par la matière depuis que Dieu s'est

manifesté sous forme humaine et s'est révélé comme homme en Jésus. Tout ce que Dieu fait, il l'inscrit désormais dans les limites du langage du corps. Il confie sa parole et ses gestes aux plis de l'histoire, en s'exposant constamment aux risques de la magie ou de la manipulation. Pour montrer à quel point Il voulait être humain, Dieu a pris notre humanité.

Le rite ne nous convient pas

A une époque où nous valorisons la culture verbale, nos sacrements et leur humble rituel en souffrent beaucoup. On le remarque durant l'eucharistie. La première partie – la liturgie de la Parole – prend plus de poids depuis le Concile; il y a là quelque chose à entendre et à apprendre. On lit et on parle. D'emblée nous entrons dans la communication et l'échange. Mais à partir de l'offrande, le rituel prend le dessus: on apporte et on offre le pain et le vin; nous nous asseyons, nous nous levons, nous nous agenouillons et souvent nous levons les mains pour le Notre Père; il y a la bénédiction et l'élévation du pain et du vin, puis la communion, où nous mangeons et buvons. A partir de l'offrande, l'attention baisse, d'autant plus qu'il n'y a plus rien de neuf à entendre. Le rite est d'ailleurs souvent identique: *“ la fois dernière, c'était la même chose! ”*. Les rituels sont répétitifs, donc monotones. C'est dans leur nature de rester stables, fidèles à la tradition, à 'tout ce que nous avons

toujours ainsi fait'. Pour ceux qui aiment les changements, qui ont du mal à accepter que l'on se répète souvent et qui ne comprennent donc pas la nature profonde d'un rite, sonne alors le moment inexorable de l'ennui.

En outre le rite sacramentel n'a aucune commune mesure avec l'effet que nous lui attribuons dans la foi. Dans des actes très sobres et en quelques mots, il se passe des choses divines. Il faut donc que le rituel semble insignifiant et peu efficace. Ainsi, nous appelons le baptême 'un bain sacré', alors qu'on n'a versé que quelques gouttes d'eau. On ne peut pas dire que l'enfant sorte tout frais du bain. On dit que l'eucharistie est un repas, mais on en sort plus affamé à la sortie qu'à l'entrée. Les rituels et les gestes sont bien pauvres. Pour certains, il faudrait les rendre 'plus signifiants', les mettre davantage en relief et leur donner plus de volume. Pourquoi ne pas faire de l'eucharistie un vrai repas, où surabondent le pain et le vin? Pourquoi ne pas utiliser une baignoire pleine d'eau? Certes, il faut éviter que le rite soit trop maigrichon et que le pain n'ait plus aucun rapport avec le pain quotidien. Pour le baptême d'un enfant, le rite plus 'ample' de l'immersion existe dans l'Eglise depuis des siècles. Mais il est illusoire d'espérer que la signification du salut et la force du rituel y trouvent plus de relief. Au

contraire, le fait d'amplifier la matière du rite l'anéantirait. L'eucharistie serait réduite à un simple repas et le baptême à un bain ordinaire. La faiblesse du rituel nous oblige à chercher ailleurs que dans la 'matérialité' du geste. Ici, nous devons voir plus loin que l'univers de nos actes quotidiens.

D'autres se lancent dans un surcroît de créativité : renouvelons-nous chaque fois, pour maintenir l'attention. Mais cela aussi anéantit la force spécifique du rituel. Le lien avec la tradition, les choses et les gens qui nous ont précédés est rompu. Nous nous détachons de notre histoire et de notre culture. Ce que nous ferons ainsi dans notre coin perdra toute autorité et divisera la communauté chrétienne, l'Eglise. Durant chaque célébration, le culte et la communauté célébrante sont, pour ainsi dire, 're-fondés'. Qui en a la compétence et l'autorité? Pour les rituels chrétiens, cette rupture avec le passé et l'histoire est encore plus inquiétante: on risque ainsi de rompre le lien avec les actes fondateurs de Jésus, notamment son baptême dans le Jourdain et son dernier repas. La créativité ne peut se déployer que dans le cadre de données préalables. Nous devons continuer à faire ce que Jésus a fait et nous a demandé de poursuivre. Cette continuité doit demeurer visible.

Des rituels, on en trouve partout

Curieusement, notre culture, toujours en quête de nouveautés et de choses inédites, et donc pas très férue de traditions et de rituels, regorge de moments rituels. La pratique sacramentelle diminue; par ailleurs on invente toujours de nouveaux rituels et on assiste même au retour d'anciens rites. Chaque kermesse a ses vieux métiers ; il y a toujours autant de cortèges et de processions et partout, on évoque le passé avec complaisance. Si on n'est pas friand de rituels sacramentels dans le cadre d'une église, parce qu'ils impliquent des exigences morales et surtout parce qu'ils supposent la foi, on créera au besoin des célébrations non-ecclésiales en dehors de l'Eglise. On peut louer des prêtres et des rituels; on passe de l'intérieur de l'église au jardin, de sous la tour sous les arbres.

Nul besoin de chercher des rituels aussi loin. On ne pourrait d'ailleurs s'en passer. Tout ce que nous faisons demande corporéité, continuité et insertion dans le contexte d'une communauté. Ainsi, il ne suffit pas de dire : 'Je t'aime'. Cela ne va pas sans un baiser et un bouquet de fleurs, de préférence dans un contexte social. Seul, je reste insignifiant; j'ai besoin d'être entouré pour donner à mes actes poids et légitimité. Le mariage civil n'imité-t-il pas en partie le mariage religieux? Est-ce inconscient ? Car

même à l'hôtel de ville les époux entrent solennellement. Un représentant officiel de la société s'apprête à les accueillir (l'échevin de l'état civil) ; on lit un extrait du code civil, suivi d'une brève allocution, puis de l'échange des consentements et des alliances. A la sortie, on joue même la musique de noces de Mendelssohn ou de Wagner destinée aux orgues de l'église. Ensuite, il y a toujours un vin d'honneur.

La vie est pleine de rituels. Un achat se conclut par une poignée de mains ou – de façon plus moderne – par une signature. Ici aussi, le 'rituel' n'est pas à la hauteur du résultat: en un trait de plume, vous voici propriétaire d'une maison et contraint à payer. A l'inauguration d'une route ou d'un pont, on coupe le ruban. C'est sans proportion avec ce qu'une route ou un pont peut vous offrir. C'est encore plus évident lorsqu'on pose la première pierre: il n'y a pas de construction pour autant. Et pourtant, on ne peut se passer de ce geste. Il n'y a ici aucune proportion raisonnable: les rituels et les symboles sont en dehors et au-dessus de la stricte rationalité, de la logique, du bon sens pratique et du sens de l'épargne. Et que dire du verre levé pour fêter quelqu'un? Vous lui dites : 'A votre santé' et pourtant vous buvez vous-même le verre !

Le rite est gratuit; il semble inutile car il n'a de toute évidence aucun effet concret. Mais il est indispensable et confère à toute chose un sens et une valeur. Il humanise nos paroles et nos actes. Les formules et les gestes rituels ont leur propre force. La vie est impensable sans ces choses 'inutiles' : " *la danse, le baiser, la poignée de mains, le bouquet de fleurs sur la table... la flamme olympique, les bougies sur le gâteau d'anniversaire, le salut au drapeau, le muguet du 1^{er} mai, les chrysanthèmes du 2 novembre*" (Th. Rey-Mermet, *Croire*, p. 17).

Le rite

Si le rite n'effectue rien sur le plan matériel, en revanche, il donne du sens et construit la communauté. C'est pourquoi il est indispensable ; il humanise. En habits de fête, vous n'êtes pas plus vêtus – et souvent moins – que lorsque vous êtes en tenue de travail, mais ces vêtements vous valorisent ainsi que votre entourage. La danse est tout autre chose et plus qu'une simple course, alors que vous utilisez les mêmes membres. Le rite vous donne une existence plus intense que d'habitude. Vous passez de la vie ordinaire à un autre monde.

Le rite vous inscrit dans l'histoire et la tradition de votre culture: il vous officialise comme 'citoyen' de cette culture. C'est pour cela qu'il est toujours culturellement déterminé. Nous, occidentaux, nous nous saluons par une poignée de mains ou un signe de la tête, les Japonais en s'inclinant, les

Indiens en joignant les mains sur la poitrine. Les Maoris de Nouvelle-Zélande appuient leurs nez l'un contre l'autre. Ce revêtement culturel existe bien entendu aussi dans les rites chrétiens qui nous relient à notre source religieuse, au judaïsme et à Jésus. Chaque sacrement est une étoile de David, à cinq branches: il s'enracine dans un terreau anthropologique, il nous renvoie à des antécédents juifs, il est institué par Jésus, il a traversé la longue histoire liturgique de l'Eglise et il cherche aujourd'hui encore à se rendre intelligible pour la culture et la sensibilité contemporaines.

Mais cela signifie aussi que nos rituels sont fixés et déterminés: nous en sommes les gestionnaires et non les propriétaires. Bien sûr, les alluvions de la culture se sont déposés sur la liturgie au cours de l'histoire de l'Eglise. Ils ne sont pas éternels, mais accessoires. Ils peuvent être purifiés: c'est ce qu'a fait Vatican II dans la *Constitution sur la liturgie*.

Le rite joue un rôle irremplaçable dans la vie de la société et dans celle de l'Eglise. On pourrait dire qu'il précède la parole. En tout cas, il enracine celle-ci dans le terreau de la corporéité et confère à nos mots fugitifs consistance, permanence et profondeur. Mais la parole est de toute façon indispensable dans les sacrements chrétiens. Nous en parlerons dans un prochain *Propos*.

+ **Godfried Cardinal Danneels**,
Archevêque de Malines-Bruxelles

Livres.



- **Pour « une nouvelle présence » de l'enseignement catholique au sein de la laïcité**, sous la direction de Jean-Marie Vandermeer, coll. Haubans, n° 1, co-édition Éditions Lumen Vitae-Éditions de l'Atelier, Bruxelles-Ivry-sur-Seine, 2007, 208 p., 20 €.

Comme les ponts haubanés font la jonction entre les deux rives d'un fleuve, cette nouvelle collection des Éditions Lumen Vitae a été lancée pour articuler

la réflexion sur la place des convictions religieuses et celle de l'éducation citoyenne à l'école. Le premier ouvrage qu'elle accueille est un écrit collectif qui se situe dans le contexte de la commémoration de la loi française de la séparation de l'Église et de l'État. Il est le fruit de l'initiative du responsable de l'Enseignement catholique des Hauts de Seine qui eut l'idée d'organiser à Bruxelles, en 2004, un colloque dans le but d'entraîner ses partenaires à la redécouverte de la laïcité et d'entamer avec eux, à frais nouveaux, une réflexion sur le rôle et la place de l'Enseignement catholique dans le cadre de la société occidentale aujourd'hui, laïque et plurielle. Il réunit pour cela d'ardentes contributions d'universitaires, hommes politiques et hommes d'Église, et il invite le lecteur à un parcours en trois étapes. Paul Danblon inaugure l'itinéraire avec une visite documentée de la libre-pensée et un échange avec les religions. Un peu plus loin, André Fossion, Jean-Paul Laurent et Gabriel Ringlet font mémoire du message chrétien et de son inculturation. Leur analyse d'experts a pour but d'inspirer celles et ceux qui ont à inventer sur le terrain des réponses claires et audacieuses. Leurs propos aident à prendre conscience de ce qui naît et de ce qui meurt dans la longue marche de l'annonce de l'Évangile. Dans la dernière partie, Etienne Verhack, Jérôme Vignon, Armand Beauvin et Paul Malarte présentent quelques exemples tirés des domaines politique et pédagogique, exemples qui rendent témoignage à des valeurs et à des convictions.

Dans un monde qui ne cesse de se complexifier, face aux changements rapides des mentalités, des attentes et des besoins de nos contemporains, cet ouvrage peut devenir pour tous les acteurs de l'Enseignement

catholique, animés par la passion d'éduquer, un outil de réflexion particulièrement stimulant. Il pourra servir de base aux équipes qui souhaitent repenser leurs projets et réfléchir à l'engagement des chrétiens –et des catholiques en particulier- dans le monde si passionnant de l'éducation.

- **Le dialogue pastoral. Outils de réflexion et de mise en oeuvre**, par Sophie Tremblay, coll. Pédagogie pastorale, n° 5, co-édition Lumen Vitae-Novalis, Bruxelles-Montréal, 2007, 124 p., 16 €.

Comment répondre au quotidien aux demandes de rites religieux ou sacramentels de façon à ce que toutes les personnes concernées soient respectées et accueillies? Cette situation présente un défi constant, elle invite à développer une approche de communication propre à cette mission, elle invite à un véritable dialogue pastoral auquel cet essai entend ouvrir. Pour atteindre cet objectif, la réflexion se construit autour de cinq étapes. L'auteur s'attache d'abord à définir le terme « dialogue pastoral » ; elle le distingue d'autres pratiques comme la discussion, le partage, la relation d'aide, ... Dans l'étape suivante, elle analyse la situation de communication propre au dialogue pastoral et les caractéristiques des positions occupées par les interlocuteurs. Elle explore ensuite les trois moments d'un dialogue pastoral: accueillir les personnes, opérer un discernement et favoriser l'expression. Elle s'intéresse aussi au statut du langage dans le dialogue pastoral, à l'argile des mots, à la difficulté de dire l'expérience religieuse et spirituelle et propose, pour ce faire, deux grilles d'observation: la grammaire de Dieu et la grille des ponts possibles entre le langage séculier et le langage religieux chrétien. La dernière étape contient des propositions concrètes susceptibles d'aider les responsables pastoraux à mieux répondre aux défis rencontrés sur le terrain.

Ces mêmes responsables pastoraux sont bien sûr les premiers destinataires de ce livre conçu comme un guide de formation. Il leur propose un parcours pour relire leurs expériences, leur fournir des éclairages théoriques et des outils pour perfectionner leur pratique.

- **Histoire d'Israël. Des origines à la période romaine**, par Luca Mazinghi, coll. Écritures, n° 11, co-édition Lumen Vitae-Novalis, Bruxelles-Montréal, 2007, 200 p., 22 €.

Aujourd'hui plus que jamais, les recherches historiques et les découvertes archéologiques invitent à considérer l'histoire biblique sous un jour nouveau. Le travail de l'historien doit affronter des questions complexes, spécialement en ce qui concerne les époques anciennes, le

genre littéraire et l'histoire de la rédaction des textes. Cette introduction à l'histoire d'Israël tient compte des recherches nouvelles et dresse un tableau nuancé des événements politiques, des questions socio-économiques et des institutions religieuses.

Par delà les positions extrêmes facilement médiatisées (« les textes bibliques racontent les faits tels qu'ils se sont passés » ou « les récits bibliques ne sont d'aucune aide pour reconstituer l'histoire »), ce livre est un instrument précieux pour saisir les grands axes de l'histoire d'Israël – depuis les origines jusqu'à la chute de Jérusalem en 135 de notre ère – et situer les textes bibliques dans l'Histoire.

• **Jérusalem, centre du monde. Développements et contestations d'une tradition biblique**, par Jacques Vermeylen, coll. *Lectio divina*, n° 217, Éditions du Cerf, Paris, 2007, 402 p., 36 €.

Jérusalem est le point focal du conflit israélo-palestinien et, plus largement, du contentieux proche-oriental. Consciemment ou non, les parties en présence mettent en œuvre un imaginaire traditionnel, qui s'exprime déjà dans bon nombre de textes bibliques. Jérusalem et son Temple y forment, en effet, le centre d'un immense système symbolique qui donne sens à des pratiques culturelles, légitime la hiérarchie sociale et correspond à un désir de toute-puissance. Ce livre propose un parcours à travers les textes de la Bible qui développent cette tradition du centre du monde et à travers ceux qui la contestent au nom de l'éthique. Sur le premier versant, on voit le monde du Temple et la pratique des pèlerinages, le motif littéraire de l'assaut de tous les peuples contre Sion et celui, symétrique, de la montée pacifique des mêmes peuples au même lieu; apparaissent aussi la figure antagoniste de Babylone –centre d'un monde hostile – et le dossier de la réforme centralisatrice du roi Josias. Sur le second versant, les prophètes dénoncent les illusions liées à l'idéologie du Temple, illusions qui occultent les exigences de la justice sociale et d'une loi qui doit s'incarner dans le politique. Cette parole est prolongée par les écrits de l'école deutéronomiste et quelques textes de l'époque perse. Puis par le Nouveau Testament unanime. Seule, la dernière page de l'Apocalypse reprend sans le critiquer l'imaginaire traditionnel.

Dans cette étude en tous points remarquables, la Bible apparaît bien comme le livre d'un débat qui porte sur les questions les plus fondamentales: l'image de Dieu, le rapport au pouvoir, les relations entre nations ou entre groupes religieux.

- **La Bonne Nouvelle du salut en Jésus-Christ. Sotériologie du Nouveau Testament. Essai de théologie biblique**, par Raymond Winling, coll. Théologies, Éditions du Cerf, Paris, 2007, 528 p., 44 €.

Si l'on est habitué à distinguer la christologie, comprise comme doctrine concernant la personne du Christ, et la sotériologie, définie par la théologie d'école comme doctrine de la rédemption ou conçue, à l'heure actuelle, comme concernant le salut apporté par Jésus-Christ, il ne faut toutefois pas perdre de vue que, dans le Nouveau Testament, ces deux mots sont très étroitement liés. Raymond Winling offre dans cet ouvrage un examen détaillé précisément de la conception du salut telle qu'elle se dégage du Nouveau Testament. Son parcours s'ouvre par un rappel de la situation où se trouve l'annonce du salut depuis le XVIII^e siècle jusqu'à nos jours. C'est ainsi toute la question christologique qui est examinée attentivement, tant la personne du Christ, son mystère propre, que l'œuvre de salut qu'il est venu accomplir par sa mort et sa résurrection. Aussi bien l'auteur ne laisse dans l'ombre aucune zone de Nouveau Testament.

Fort d'une documentation solide sur les études historiques de nature à éclairer les enjeux de ce débat, Raymond Winling met son lecteur en possession d'un dossier aussi exhaustif que passionnant pour méditer sur le mystère central de l'économie chrétienne.

- **L'Église à l'épreuve de ce temps**, par Jean Rigal, coll. Théologies, Éditions du Cerf, Paris, 2007, 160 p., 14 €.

Comme son titre l'indique, ce livre est entièrement centré sur l'actualité de l'Église. Il fait suite à d'autres ouvrages plus directement consacrés à la nature de la communion ecclésiale, dans ce qu'elle a de plus fondamental: ainsi, *Le Mystère de l'Église* (1992), *L'Ecclésiologie de communion* (1997). Dans ces pages, l'auteur affronte les situations d'aujourd'hui avec lucidité et clarté, en toute liberté d'expression, faisant appel à sa connaissance du « terrain pastoral », à ses compétences d'enseignant et à sa grande familiarité avec la Tradition de l'Église. Que deviennent les communautés ecclésiales locales: leurs réalisations, leurs craintes, leurs raisons de vivre, de chercher et d'espérer? C'est un statut inédit pour l'Église: elle n'est plus la « matrice de la société » et n'a pas d'autre choix que de tenter d'ouvrir de nouveaux chemins. L'ouvrage aborde, de front, certains défis actuels: les nouveaux modes d'accès au presbytérat, les ministères féminins, l'accueil des divorcés remariés, le ministre de l'Onction des malades,...

Ce livre « engagé » constitue un outil très pédagogique, à l'usage des différents acteurs de la vie ecclésiale, laïcs et ministres ordonnés. Il a pour objectif d'éclairer et d'accompagner les recherches d'une Église « à l'épreuve de ce temps ».

LISTE DES REVUES « ACTIVES »
disponibles à la bibliothèque du Séminaire de Namur.

Biblia	Les Annales d'Ars
Biblica	L'heure de présence au
Bulletin d'information biblique	Cœur de Jésus
Cahiers Évangile	Libre cours
Christus	Lien vivant
Communications	L'Osservatore romano
Communio`	Lumen vitæ
Connaissance des Pères de	Lumière et vie
l'Église	Nouvelle revue théologique
Croire aujourd'hui	Panorama
Église de Tournai	Pâque nouvelle
El-Kalima	Prêtres de Saint-François
Esprit	de Sales
Esprit et Vie	Prêtres diocésains
Études	Prier
Foi et sagesse	Propositions
La Documentation catholique	Recherches de science religieuse
La Maison-Dieu	Revue biblique
La Vie spirituelle	Revue d'histoire religieuse du
La vois de Beauraing	Brabant wallon
L'Appel	Revue générale
Le Cœur et l'Esprit - RTCB	Revue philosophique de Louvain
Le Lien	Revue Théologique de Louvain
Le Monde de la Bible	Senderos
Le Monde des religions	Shalom
Les Amis du Frère Mutien	Thérèse de Lisieux
	Unité des chrétiens
	Vies consacrées

La Bibliothèque est ouverte tous les jours de 10h00 à 17h00, et le samedi de 9h30 à 12h00. Pour toute information et inscription :
tél. : 081 25 64 72 ou bibliotheque@seminairedenamur.be

Directeur : abbé Bruno Robberechts. Directrice adjointe : Julie Depollier.

Recensions des revues remises au mois d'octobre.



À l'écoute des jeunes Églises

Amérique latine : l'avenir des religions

Joseph Comblin, théologien d'origine belge, travaille en Amérique latine depuis près de cinquante ans. Il a effectué une analyse du pentecôtisme qui connaît une extension rapide dans le sous-continent et il propose une réflexion sur l'avenir des religions. Extraits.

“ La grande crise culturelle des années '70 affecte profondément la religion traditionnelle de la chrétienté et probablement toutes les religions. Mais elle n'affecte pas l'évangile. Celui-ci garde intacte toute sa valeur. Il n'a pas été attaqué. Il ne fut pas attaqué non plus durant les phases de développement de la modernité.

“Nous sommes au commencement de l'histoire du monde et de l'évangélisation. Jusqu'à présent, le christianisme n'a pénétré que dans une seule culture (avec deux variantes) à partir de ce qu'il y avait dans l'Empire romain. Ce n'est qu'un commencement, une première étape. Le plus probable est qu'il n'y aura pas de rupture radicale, mais une évolution progressive. Certaines institutions ou pratiques vont disparaître et d'autres vont apparaître.

“Dès maintenant nous pouvons percevoir quelques orientations. Il est probable que la religion du futur sera plus mystique que cultuelle. Elle donnera plus d'importance à l'écoute de la parole de Dieu qu'au culte. Ce sera davantage une prière d'écoute et d'accueil qu'une prière de demande et d'adoration. Le culte sera beaucoup moins la célébration du pouvoir de Dieu, et bien plus la célébration de sa présence discrète et humble dans notre monde.

“Les chrétiens de demain auront besoin de petites communautés au sein desquelles les relations seront de fraternité. La famille perd son importance parce que chacun des enfants mène son existence et que la vie les conduit dans des endroits éloignés les uns des autres. Les relations de voisinage disparaissent. Ce dont on a besoin, ce sont des relations entre personnes qui participent à la même religion, partagent les mêmes finalités, les mêmes valeurs.

“Actuellement, ce que nous avons à faire, est de donner à voir l'évangile, la bonne nouvelle de Jésus-Christ telle qu'elle était aux origines, libre de tout cet appareil religieux avec lequel on la couvrit durant des siècles au point qu'elle ait disparu sous ce manteau multiculturel qu'on lui donna. Il suffit d'évoquer les représentations artistiques traditionnelles, la littérature pieuse de toujours, les dévotions populaires ou moins populaires. Tout cela cache le vrai visage de Jésus-Christ. Une religion est nécessaire, mais rien n'exige qu'elle soit la même en Occident, en Afrique, en Inde, en Chine ou au Japon. Dans ces pays, il y a beaucoup de sympathie pour les Églises. C'est un signal pour l'avenir.”

(Source: *Réseau Résistances*, n°47, juin 2007, repris sur le site de Pavés)

AGENDA DIOCÉSAIN EN SEPTEMBRE

Le 2 septembre à Kigali - Rwanda

- Jubilé d'or du Collège Saint-André.

4 - 11 septembre

- Pèlerinage diocésain à Lourdes avec notre évêque.

Les 15-16 septembre

- Fêtes de Wallonie.

Le mercredi 19 septembre

- Conseil pastoral de la Province de Luxembourg.

Le 25 septembre à Bastogne

- Conseil presbytéral.

Le 25 septembre à Ciney

- Journée pour assistant(e)s paroissia(les)ux

Le 29 septembre à Ciney

- Conseil pastoral de la Province de Namur.

Les 29-30 septembre en Belgique

- Journée chrétienne des médias et de la culture.
Collecte impéree.

VOTRE ATTENTION ←

7

- Catéchuménat :
pages 324-325.

- Médias et Culture :
pages 348-349.

Editeur responsable :

Mgr Pierre WARIN
Rue de l'Évêché, 1, 5000 Namur.
Courriel : mgrwarin@skynet.be

Administration :

- « Communications »,
rue de l'Évêché, 1, 5000 Namur
Tél. : 081 25 10 80
Fax : 081 22 93 77

- Abonnement : En 2007 :
10 numéros : 25 euros -
000-1205856-49
de *Documents Diocésains*
5000 Namur.

Rédaction : J. Lifrange

Tél. : 081 73 56 97
Fax de la rédaction :
081 56 71 10

- Délai d'impression :
Pour faire imprimer un texte
dans les Communications,
vous devez transmettre vos
documents le 1^{er} du mois
précédant la parution.

- Important :
Un article signé n'engage
que l'auteur(e).

- Maquette - couverture
Christian MARCHAL

Périodique mensuel - Bureau de dépôt : Namur 1.

IMP. TYPO-OFFSET - R. GILSON
5100 JAMBES - TEL. : 081 30 03 16

49^e année
1^{er} septembre 2007